Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270284
Centre d'intérêt: 53

Laviolette, Yvon.

Evaluation au niveau provincial du Programme "Education populaire" dans les commissions scolaires régionales / Yvon Laviolette ; [pour le] SEP, DGEA. -- [Québec : Direction générale de l'éducation des adultes], 1976.
ii, 44, 29 f. ; 28 cm + annexe (i, 22 f.).

Titre de l'annexe: Le Programme "Education populaire" dans les commissions scolaires régionales. Notes bibliographiques au bas des p.

Cote Dewey: 374.9714/L412e Cote LC: LC/5254.2/.Q3

Descripteur(s): *Evaluation de programmes *Programme d'enseignement *Education populaire *Education des adultes

---

Réalisé dans le cadre d'une recherche d'inventaire sur les éléments du "Programme de formation du citoyen", le document vise à fournir le portrait le plus fidèle possible du sous-programme "éducation populaire" dans les commissions scolaires régionales. Aucune enquête n'ayant été effectuée sur le terrain, il s'agit surtout de décrire la situation de l'éducation populaire qui prévaut à la Direction générale de l'éducation des adultes.

Le document aborde les points suivants: définition du programme et objectifs poursuivis; historique de son développement; structure de gestion et modèle de gestion; modalités de financement; programmes en éducation populaire; clientèles; pédagogies appliquées. Le document annexé résume ces informations tout en les complétant quelque peu. Rappelons que le problème principal identifié au sein du programme "éducation populaire" consiste en un manque de coordination des diverses interventions.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270284a

Evaluation au niveau provincial du programme "éducation populaire" dans les commissions scolaires régionales

Yvon Laviolette
SEP - DGEA
20 février 1976

E D U Q 8270284a

Evaluation au niveau provincial du programme "éducation populaire" dans les commissions scolaires régionales

Yvon Laviolette
SEP - DGEA
20 février 1976

TABLE DES MATIERES

		Page
Introduction		1
1.0	Programme d'éducation populaire dans les commissions scolaires régionales	2
2.0	Définition générale: énoncé du principe sous-jacent à l'éducation populaire	3
2.1	Objectifs poursuivis	3
2.2	Moyens	5
3.0	Historique de développement	7
4.0	Structure de gestion et modèle de gestion	11
4.1	Statut administratif de l'éducation populaire	11
4.2	Personnel de gestion et d'opération à la DGEA	13
4.3	Personnel de gestion et d'opération dans les CSR	14
4.4	Personnes-ressources à la DGEA	15
4.5	Personnes-ressources dans le milieu	15
4.6	Calendrier d'opération à la Direction	16
4.7	Activités d'animation, de consultation et de perfectionnement	16
5.0	Modalités de financement	17
5.1	Budget 1975/76	17
5.2	Evolution des budgets depuis les débuts . . .	21
5.3	Sources de financement	22
5.4	Critères de financement	23
5.5	Contrôles budgétaires	24

Page

6.0 Programmes en éducation populaire 25

6.1 Objectifs: méthodologie des programmes, contenus 26
6.2 Concentration des étudiants 31

7.0 Clientèles 33

7.1 Caractéristiques de la clientèle (1974-75) . . 35
7.2 Types de besoins 36
7.3 Méthodologie et inventaire des besoins 37
7.4 Indicateurs de satisfaction des besoins . . . 37
7.5 Stratégie de réponse 38

8.0 Pédagogies appliquées 38

9.0 Evaluation du sous-programme par la DGEA 39

9.1 Evaluation du sous-programme par les institutions 39

10.0 Modalités de collaboration avec d'autres sous-programmes ayant des objectifs et activités connexes . . 40

11.0 Problèmes de développement identifiés et processus de financement 41

Conclusion 44

ANNEXE I

ANNEXE II

Introduction

Le texte qui suit se situe dans le cadre d'une recherche d'inventaire sur les éléments du "Programme de formation du citoyen". Il s'agira de fournir le portrait le plus fidèle possible du sous-programme "éducation populaire dans les CSR" en vue de faciliter le processus de clarification entrepris dans ce domaine. Comme aucune enquête n'a été effectuée sur le terrain, le document décrit surtout la situation de l'éducation populaire qui prévaut à la Direction générale de l'éducation des adultes.

Pour situer le lecteur, précisons tout de suite que la Direction générale de l'éducation des adultes vise à cohérentiser ce champ de formation. Notons également que l'absence de coordination entre les divers intervenants chargés du dossier "éducation populaire" constitue à l'heure actuelle le problème majeur à régler. Le présent rapport s'inscrit dans cette démarche visant à solutionner ce problème.

1.0 Programme d'éducation populaire dans les commissions scolaires régionales

L'éducation populaire dans les programmes du ministère de l'Education du Québec: Activité no 13.01.02 du programme 13 du PPBE.

Programme 13

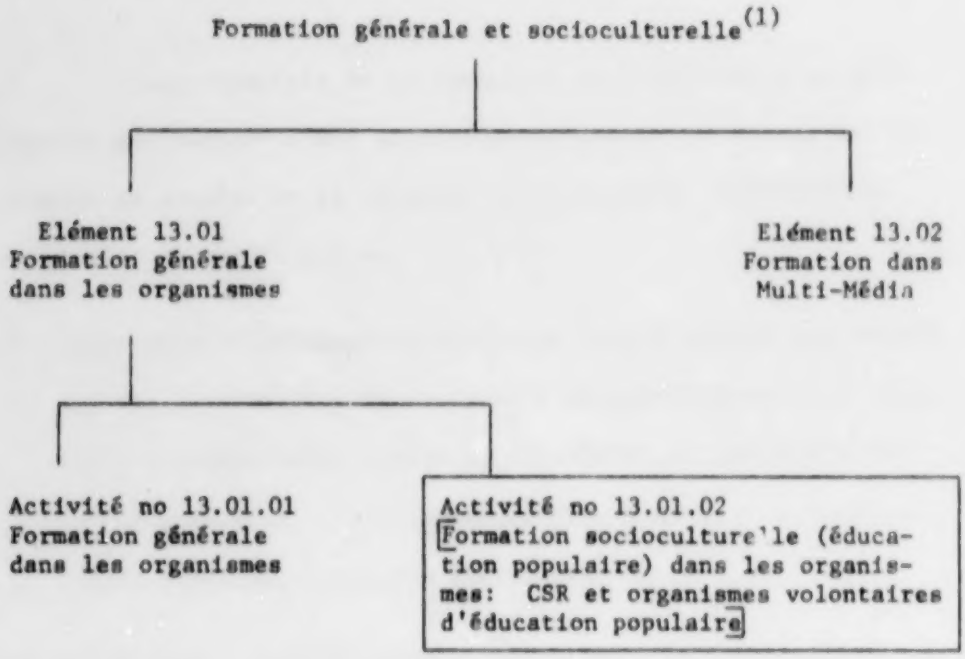

(1) Dans le cadre de ce texte, les expressions éducation populaire et formation socioculturelle seront imployées indifféremment.

2.0 Définition générale: énoncé du principe sous-jacent à l'éducation populaire

Secteur de formation de l'éducation des adultes qui vise à promouvoir le développement des individus et des collectivités en préparant les personnes à une participation consciente au devenir de leurs communautés*.

2.1 Objectifs poursuivis

Les objectifs de la formation socioculturelle se définissent par rapport à des situations-problèmes que vivent les individus en société et se résument en trois mots: information, adaptation et participation.

a) Information: l'éducation populaire vise à fournir aux individus les informations nécessaires à la compréhension des structures sociales dans lesquelles ils vivent et des événements qu'ils subissent: fonctionnement d'un état ou d'un syndicat, budget familial, relations familiales, etc.

b) Adaptation: sous ce thème, l'éducation populaire propose une discussion des principaux changements sociaux et une évaluation objective des situations. En bref, on cherche à fournir

---

* Rapport annuel du ministère de l'Education du Québec 1973/74, p. 266.

aux adultes un instrument apte à orienter qualitativement le changement social.

c) Participation: troisièmement, ce secteur de formation propose aux individus de s'organiser entre eux pour régler certains de leurs problèmes, que ce soit à la maison, dans leur village, dans leur commission scolaire, à leur travail ou dans leur gouvernement. Il s'agit en fait de fournir aux gens des instruments aptes à les faire participer aux choix sociaux de leur collectivité. La prise en charge ou l'autonomie personnelle peut être citée comme sous-objectif au thème participation*(1).

On ne vise donc pas une récupération scolaire en français, mathématiques ou anglais ni l'octroi de diplômes qui accorderaient immédiatement une promotion au travail*.

---

* Guide de promotion en annexe.

(1) Note de l'auteur: l'éducation populaire peut effectivement servir d'instrument apte à permettre une plus grande participation aux choix sociaux. Cependant, une participation effective implique nécessairement la présence d'autres éléments: pouvoir politique, force de pression collective, statut socio-économique, etc.

Postulats soutenant l'orientation de l'éducation populaire.

1. "Dans une société démocratique, l'Etat doit favoriser au maximum la participation de la population au développement et à la bonne marche de la société. Il doit créer les conditions qui permettront aux adultes d'être informés et de se regrouper afin de s'assurer la participation des citoyens".

2. "Les changements incessants dans tous les domaines de l'activité humaine tendent à faire de chaque individu un être virtuellement inadapté. L'Etat doit donc développer des activités de formation pour rendre les adultes capables de prendre le contrôle des changements qui affectent le milieu".

3. "Les adultes vivent quotidiennement dans un tissu de relations qui conditionnent leur épanouissement. De la qualité de ces relations dépend la qualité de vie du milieu. L'Etat doit offrir des apprentissages qui permettront aux adultes d'être plus aptes dans la communication"*.

2.2 Moyens

En 1969, le Service d'éducation populaire étudia les meilleurs moyens d'atteindre ses objectifs d'information, d'adap-

---

* Conan Arseneau et Laurent Denis, texte "L'éducation populaire à la DGEA", 9 janvier 1975, secteur d'éducation populaire du SOE.

tation et de participation. On effectua dans ce but une consultation dans le milieu - auprès des syndicats, coopératives, comités de citoyens, etc. - pour déterminer quels étaient les besoins reliés aux objectifs de ce secteur de formation. On aboutit alors à une classification des besoins sociaux dont les catégories étaient déterminées par les rôles sociaux que sont appelés à jouer les individus. On en releva cinq: citoyen, producteur, consommateur, père - mère, époux - épouse.

A partir de cette grille, le Service d'éducation populaire énuméra un certain nombre de problèmes que peut rencontrer un individu lorsque appelé à agir comme citoyen, producteur, consommateur, père - mère, époux - épouse. Par la suite, le Service élabora des programmes aptes à fournir des éléments de solution aux problèmes rencontrés.

En terme de méthodologie générale, cela signifiait coller à la réalité - i.e. aux problèmes -, partir d'expériences de l'individu, favoriser la discussion et la synthèse en l'encadrant de quelques données théoriques. Il est important de noter que ce sera toujours à partir des éléments-problèmes découverts que l'on va construire les programmes.

En plus de la construction d'un certain nombre de programmes-cadre et d'une méthodologie appropriée, la Direction géné-

rale de l'éducation des adultes dut mettre sur pied une infrastructure administrative capable d'administrer ce nouveau champ de formation. De 1966 à 1970, ce sera le Service d'éducation populaire qui se verra confier ce mandat. Depuis 1970, le Service n'existe plus. Chacun des quatre services de la Direction sera alors chargé d'assumer la dimension de ce type de formation relevant de sa compétence. Ainsi, le Service des programmes et examens sera responsable de la construction des programmes et examens et ainsi de suite.

3.0 Historique de développement

Il existe dès 1947 une division des cours de culture populaire au ministère du Bien-Etre social qui est chargée des cours par correspondance. En 1950, on y ajoute les cours de réadaptation pour handicapés physiques. En 1958, on retrouve un Service de l'aide à la jeunesse au ministère de la Jeunesse qui s'occupe d'activités classées génériquement sous l'épithète "éducation populaire". Cela deviendra en 1962 le Bureau de l'éducation populaire. En mars 1966, le ministère de l'Education crée la Direction générale de l'éducation permanente et le Bureau de l'éducation populaire devient un service de cette direction générale. Quatre ans plus tard, le Service d'éducation populaire disparaît pour être remplacé par des secteurs socioculturels dans les quatre autres services, soit Gestion et financement, Service de l'organi-

sation des enseignements, Service des études et projets et Service des programmes et examens.

Le Service d'éducation populaire n'aura donc duré que quatre ans. Il était composé de trois professionnels avec M. Pierre Leclerc comme directeur. A son actif, on peut mentionner un Guide de Promotion (texte général d'orientation), un nombre assez considérable de programmes-cadre (14) ainsi que la supervision provinciale de ce type de formation.

Il y eut des efforts de faits à l'époque pour équilibrer les inscriptions entre cours domestiques et cours à portée sociale tels "Société en changement". Cette démarche visait à mieux faire correspondre les objectifs visés avec ce qui se passait dans le milieu. En un sens, ce sera en vain car cette tendance de la clientèle à se concentrer dans les cours à habiletés manuelles se maintient encore aujourd'hui.

Depuis 1971, la préoccupation "éducation populaire" est donc véhiculée au moins à sept ou huit endroits différents.

A la Direction générale de l'éducation des adultes même (DGEA), le Service de l'organisation des enseignements (SOE) y touche du fait de sa vocation organisationnelle des types d'enseignement. Le Service des programmes et examens, à cause de son

implication dans la construction des programmes et examens, joue également un rôle. Le Service des études et projets (SEP) assume les dimensions recherche et évaluation pour ce type de formation alors que le Service de gestion est responsable de l'administration des sommes engagées en éducation populaire.

Les Services d'aide personnelle et d'animation communautaire (SEAPAC) ont eux aussi une implication en éducation populaire grâce au volet animation communautaire de leur mandat.

L'Equipe de l'aide au développement, à cause de son projet de développement pédagogique, et le programme "Multi-Média", à cause des caractéristiques de sa clientèle, ont également une part à jouer. Les organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP), qui reçoivent leurs subventions de la DGEA, oeuvrent eux aussi dans le même domaine.

Quelques ministères, comme Affaires sociales et Tourisme, Chasse et Pêche, peuvent se targuer à leur tour de patronner des activités d'éducation populaire.

On ne peut donc que constater le nombre considérable d'intervenants et supposer les problèmes de coordination qui en découlent. Nous verrons plus loin ce qui en est réellement.

Pour terminer cet historique, précisons que l'expression "éducation populaire" a sensiblement changé de sens depuis les années 40. Elle signifiait à l'époque tout ce qui ne faisait pas partie explicitement du secteur régulier d'enseignement. En plus des traditionnels arts domestiques, on y retrouvait les cours de réadaptation pour handicapés, les cours par correspondance, les loisirs, etc. Au fil des années, plusieurs de ces champs d'activités furent retranchés de l'éducation populaire. Dans le cadre des années 60, le néologisme en vient à signifier les activités de formation qui ne revêtent pas un caractère académique, i.e. qui ne visent pas à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. C'est toujours ce sens que l'éducation populaire conserve aujourd'hui*.

---

* Sources provenant de divers textes du Service d'éducation populaire et du Groupe d'étude en éducation populaire (GETEP).

4.0 Structure de gestion et modèle de gestion

4.1 Statut administratif de l'éducation populaire

Organigramme de la Direction générale de l'éducation des adultes

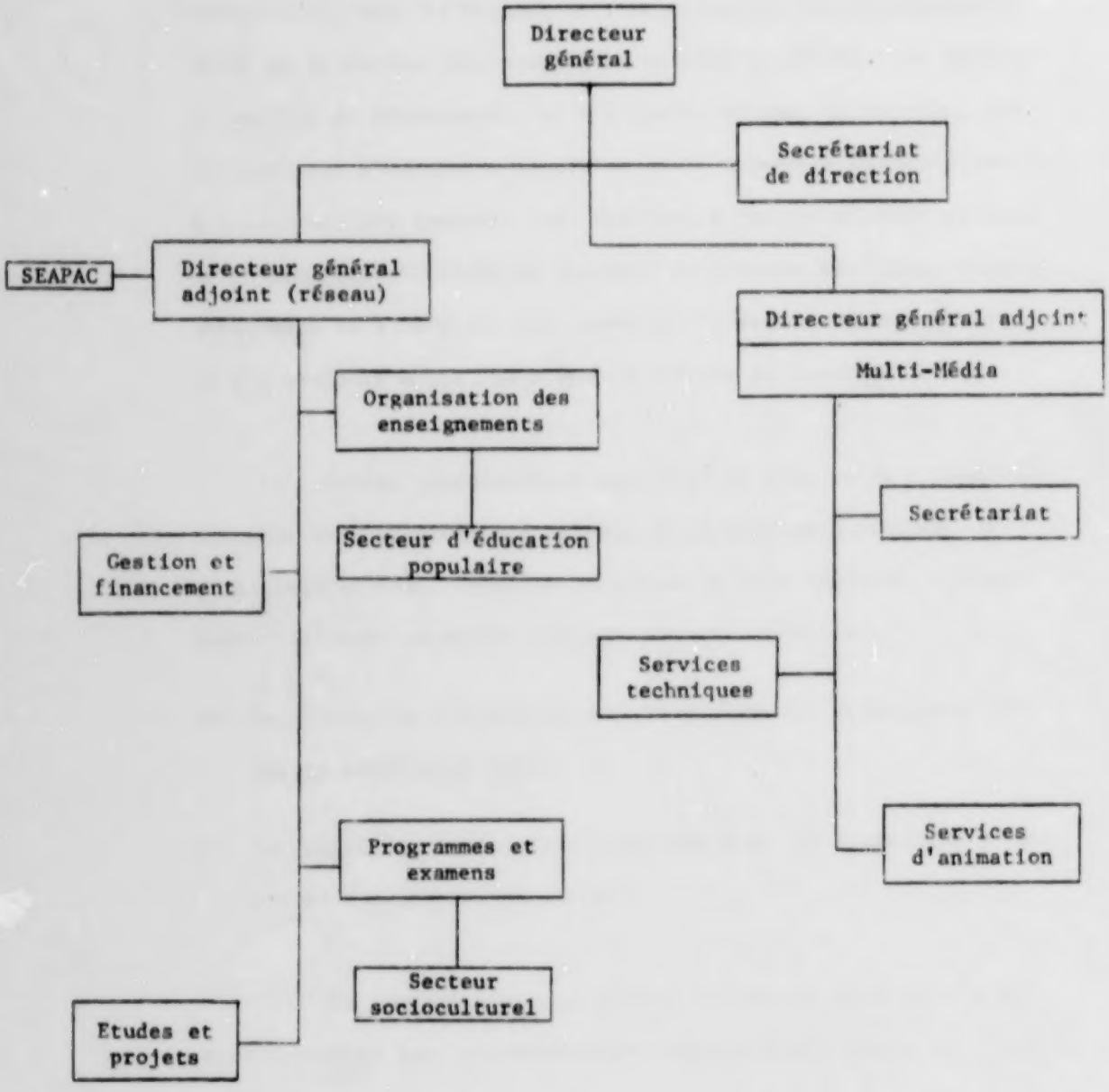

Chacun des quatre services de la Direction (réseau) possède en principe une branche socioculturelle au même titre qu'une branche formation générale et une autre formation professionnelle. En pratique, seuls deux services ont formellement un secteur socioculturel, soit le Service de l'organisation des enseignements (SOE) et le Service des programmes et examens (SPEX). Au Service de gestion et financement, on n'a pas de porteur de dossier, que ce soit pour l'éducation populaire ou la formation professionnelle d'ailleurs. Les demandes sont traitées à mesure qu'elles arrivent selon les disponibilités de chacun. Au Service des études et projets, bien qu'il n'y ait pas comme tel de secteur socioculturel, il y a toujours à tout le moins un porteur de dossier.

Notons immédiatement que c'est le Service de l'organisation des enseignements qui possède le secteur socioculturel le plus considérable. Celui-ci se scinde en deux dossiers, indépendants à l'heure actuelle l'un par rapport à l'autre.

a) Le dossier de l'éducation populaire dans les commissions scolaires régionales (CSR).

b) Le dossier de l'éducation populaire dans les organismes volontaires d'éducation populaire.

La logique administrative à la base de ce modèle de gestion postulait une interdépendance opérationnelle entre les diffé-

rents services. En d'autres termes, le Service de l'organisation des enseignements devait être chargé de l'organisation de tous les types de formation, le Service des études et projets de la dimension recherche et évaluation de toutes les formations et ainsi de suite. Conséquemment, un service d'éducation populaire qui cumulait différentes responsabilités apparut comme dysfonctionnel par rapport à ce type de modèle. Ce fut la raison pour laquelle on le retira de la structure.

Par ailleurs, le modèle qui prévaut actuellement nécessite une coopération interservices assez considérable et c'est justement au niveau de la collaboration et de la coordination que surgit le problème vécu actuellement par l'éducation populaire au niveau provincial.

4.2 Personnel de gestion et d'opération à la DGEA

1. Service de l'organisation des enseignements, secteur d'éducation populaire

   a) un professionnel affecté au dossier "éducation populaire" dans les commissions scolaires régionales;

   b) un professionnel affecté au dossier "éducation populaire" dans les organismes volontaires d'éducation populaire;

   c) personnel de soutien: une secrétaire et un agent de bureau.

2. Service des programmes et examens, secteur socioculturel

   a) une professionnelle;

   b) personnel de soutien: une secrétaire.

3. Services des études et projets

   a) au moins un professionnel, parfois deux;

   b) personnel de soutien: personnel requis dépendant de la demande.

4. Service de gestion et financement

   a) pas de porteur de dossier comme tel; on répond à la demande;

   b) personnel de soutien: même situation.

4.3 Personnel de gestion et d'opération dans les CSR

On ne possède pas de données disponibles pour tracer un portrait fidèle de situation à cet item. Des statistiques sont disponibles sur les personnels non enseignants des centres d'éducation des adultes. On sait qu'il y a toujours un responsable du secteur socioculturel dans une commission scolaire mais ce responsable peut aussi avoir la charge de la formation générale. En termes

d'hommes affectés spécifiquement à l'éducation populaire, il apparaît difficile d'en arriver à des chiffres valables.

Le cas de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) illustre bien le type de problème. M. Fernand Serre, responsable du secteur socioculturel le plus important au Québec, nous a appris que 1° il y avait quatre professionnels à plein temps et 2° environ huit à temps partiel. Toutefois, il s'est dit incapable de déterminer si ces temps partiels affectaient ¾, ½ ou ¼ de leur temps à l'éducation populaire. Quant au personnel de soutien, selon lui, ça s'avère presque impossible à déterminer.

4.4 Personnes-ressources à la DGEA

On retrouve d'une façon générale le personnel de gestion et d'opération cité en 4.2. Il y a d'autres personnes comme les animateurs de Multi-Média, les spécialistes en éducation de l'Equipe d'aide au développement, certains agents de recherche du Service des études et projets qui pourraient être mentionnées. Comme les personnes-ressources agissent souvent de façon informelle, il s'avère très difficile de les énumérer avec exactitude.

4.5 Personnes-ressources dans le milieu

Il y a évidemment le responsable local d'éducation populaire, le répondant SEAPAC local, les animateurs de Multi-Média,

les responsables de l'éducation des adultes dans les bureaux régionaux. En fait, on pourrait probablement allonger très considérablement cette liste. Même difficulté qu'en 4.4.

4.6 Calendrier d'opération à la Direction

En termes d'opération spécifique, il y a la préparation du Cahier III des procédures administratives qui est rédigé au printemps. Quant aux autres activités des services en éducation populaire, elles sont réparties sur toute l'année.

4.7 Activités d'animation, de consultation et de perfectionnement

Le secteur d'éducation populaire du SOE offre à l'occasion des services de consultation. Le secteur socioculturel du SPEX offre des services de support et de perfectionnement des formateurs lorsqu'il s'agit par exemple d'implanter un nouveau programme (budget du SPEX à cet effet). Ce secteur supporte techniquement les commissions scolaires qui en font la demande lorsqu'elles construisent un nouveau programme ou en modifient un ancien. (Services d'animation et de consultation en général).

L'Equipe d'aide au développement offre également des services de support et d'animation dans le cadre des projets de développement pédagogique. SEAPAC et Multi-Média offrent des

services d'animation. Le secteur d'éducation populaire du SOE organise une rencontre annuelle de synthèse et d'orientation des porteurs du dossier "éducation populaire" dans les commissions scolaires.

On doit cependant noter que les services offerts au milieu ne sont pas définis de façon formelle. On agit passablement au gré des circonstances. Ainsi, support, animation et consultation peuvent recouvrir des réalités assez différentes si elles sont assumées par un service plutôt que par un autre.

5.0 Modalités de financement

5.1 Budget 1975/76

Depuis 1974/75, la Direction générale de l'éducation des adultes demande au Ministère une enveloppe globale pour les formations générale à temps partiel et socioculturelle. Le budget total en 1975/76 autorise la DGEA à organiser les activités suivantes:

- formation générale à temps partiel		320 885 h/g
- formation socioculturelle		240 000 h/g
	Total	560 885 h/g
On doit soustraire 20 000 heures/groupe		- 20 000 h/g
pour les cours de langues		540 885 h/g

Cette subdivision technique, établie à partir de la tendance des années précédentes en termes d'activités, autorise la Direction à dépenser $ 6 900 000 en formation générale à temps partiel et 4 820 000 en formation socioculturelle

Total $11 720 000

De ce montant, nous devons déduire $418 400 pour les cours de langues et $140 000 pour les frais de voyage aux enseignants. On aboutit alors à un montant total disponible de $11 161 600.

A $20.92 par heure/groupe de formation, on peut finalement distribuer 533 537 heures/groupe aux commissions scolaires régionales.

Ce $20.92 est subdivisé en deux groupes de dépenses, soit les dépenses fixes et les dépenses variables.

1er Bloc: dépenses fixes ($12.45)

Groupe 2A	1.60	(salaires et bénéfices marginaux)
Administration des centres	0.50	(autres dépenses)
	$2.10	

Groupe 2C	9.85	(salaires et bénéfices marginaux)
Activités de formation	0.50	(autres dépenses)
	$10.35	

Total: $12.45 x 533 537 h/g = $6 642 535.

2e Bloc: dépenses variables

Groupe 1

Administration des secteurs d'éducation

populaire dans les CSR plus ou moins $7.21 (salaires et bénéfices marginaux)

Groupe 2B - $0.15 (prise en charge)

$0.55 (développement pédagogique)

Groupe 2D $0.56 (SEAPAC)

Total: $8.47 par h/g x 533 537 h/g = $4 519 058.

On doit cependant noter que cette répartition au BlocB ne correspond pas nécessairement à la réalité. Une CSR a le loisir de répartir autrement le montant qu'elle reçoit pour ses dépenses variables. L'ordre de grandeur reproduit ici conserve toutefois sa valeur*.

Si l'on se fiait à la répartition purement technique qui apparaît au début du chapitre, l'éducation populaire devrait obtenir 43% de l'argent inclus dans l'enveloppe globale pour les formations générale à temps partiel et socioculturelle. Dans les faits toutefois, cette subdivision ne correspond pas à la réalité. Les pourcentages de 43% et 57% ne correspondent pas nécessairement au volume des activités des commissions scolaires

---

* Enveloppe globale 1975-76 pour les formations générale à temps partiel et socioculturelle, Service de gestion, 3 juin 1975.

en éducation populaire et en formation générale à temps partiel. D'ailleurs, ces dernières ne sont même pas au courant de ce calcul; elles reçoivent une enveloppe globale et, en autant qu'elles se soumettent aux normes administratives, elles peuvent dépenser leur argent dans un type de formation plutôt que dans un autre.

En 1975-76, la Direction générale de l'éducation des adultes n'accorde plus une priorité à la formation générale à temps partiel comme ce fut le cas jusqu'à 1974-75. On doit noter que, malgré cette priorité accordée jusqu'à l'an dernier, il n'y avait pas de contrôle pour mesurer l'atteinte de cet objectif.

En 1974-75, sur un nombre de 555 925 heures/groupe de formation financées par la DGEA via l'enveloppe globale des formations générale temps partiel et socioculturelle, 240 197 furent accordées à la formation socioculturelle, soit un pourcentage de 43% et 333 528 à la formation générale temps partiel, soit 57% *(1).

Si l'on prend comme critère les heures/groupe de formation pour mesurer l'importance relative de l'éducation populaire

---

* Cumul sur DGEA-R et DGEA-S pour 1974-75, SGF 076, 5 mars 1976.

(1) Note de l'auteur: on semble s'être basé sur ces pourcentages de 1974-75 pour établir la subdivision en 1975-76. Ces chiffres correspondent en tous cas.

par rapport aux autres types de formation, il y en a eu 240 197 sur un grand total de 1 859 221, soit un pourcentage de 12,9% *.

5.2 Evolution des budgets depuis les débuts**

	COMMISSION SCOLAIRE	OVEP
1971-72	$1 500 000.	$ 205 000.
1972-73	$1 500 000.	$ 205 000.
1973-74	$2 212 500.	$ 302 000.
1974-75	$4 200 000.	$ 883 000.
1975-76	$4 800 000.	$1 600 000.

A priori, on observe donc une augmentation de $3 300 000. ou 220% entre le montant alloué aux CSR en 1971-72 et celui de 1975-76. Quant aux OVEP, on constate une augmentation de $1 395 000. entre 1971 et 1976, soit 680%.

On doit cependant nuancer les chiffres ci-haut mentionnés. En 1974-75, on commence par exemple à procéder par postes budgétaires, incluant tous les types de dépenses, ce qui n'était pas le cas avant 1974 - on payait alors un montant par heure/groupe de formation sans contrôler de façon stricte les dépenses effectivement encourues -.

---

* Cumul sur DGEA-R et DGEA-S pour 1974-75, SGF 076, 5 mars 1976.

** Mémoire sur la formation du citoyen, p. 4, 22 mai 1975.

Il y a également l'augmentation continue des coûts, liée à l'inflation, qui ramène à de plus justes proportions l'évolution réelle des budgets en éducation populaire. (Diminution de 22 288 h/g ou 4% dans l'enveloppe globale 1975-76 par rapport à celle de 1974-75).

5.3 Sources de financement

A. La Direction générale de l'éducation des adultes reçoit du Conseil du Trésor provincial l'ensemble des montants destinés à l'éducation populaire. Le montant alloué à ce type de formation est inclus dans une enveloppe globale pour les formations générale à temps partiel et socioculturelle - depuis 1974-75.

B. Les commissions scolaires régionales, elles, peuvent compter sur quatre sources de financement.

1. Enveloppe globale reçue par chaque CSR de la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA).

2. Les frais d'inscription dont les surplus peuvent être réinvestis n'importe où en autant qu'il s'agit de dépenses autorisées par la DGEA.

3. Les frais de scolarité qui peuvent être utilisés pour combler une partie ou la totalité des frais de cours, qu'il s'agisse de cours partiellement financés par la DGEA, ou autofinancés.

4. Les commandites de divers ministères ou entreprises privées pour dispenser des cours.

5.4 Critères de financement

A. Critères appliqués par le Conseil du Trésor lors de l'octroi d'argent à la DGEA.

En principe, ce seront les priorités du ministère en matière éducationnelle qui entreront en ligne de compte. Conséquemment, l'importance relative attachée à l'éducation populaire dans les politiques d'orientation du ministère de l'Education devrait jouer le rôle de critère prépondérant.

En pratique, les critères du Conseil du Trésor seront souvent d'ordre purement administratif ou financier.

B. Critères de financement appliqués par la DGEA lors de l'élaboration des enveloppes globales destinées aux commissions scolaires *.

1. La population juridictionnelle desservie par la commission scolaire, telle qu'établie par le recensement de 1971, joue dans une proportion de 65% lors de l'octroi des fonds.

2. La moyenne des heures/groupe de formation en formations générale à temps partiel et socioculturelle joue pour 35% dans l'allocation des ressources.

---

* Enveloppe globale pour les formations générale à temps partiel et socioculturelle, SGF, 3 juin 1975.

Le calcul est effectué à partir du nombre d'heures dispensées, qu'il s'agisse de cours financés par la DGEA, par d'autres ministères, ou autofinancés mais reconnus par la direction.

La recommandation du Comité sur le mode de financement (MOFI) proposait à cet effet que les commissions scolaires ne subissent pas, dans leur enveloppe globale 1975-76, de variations supérieures à 10% en plus ou moins par rapport à celle de 1974-75. Cependant, la variation en 1976-77 pourra excéder ce pourcentage.

5.5 Contrôles budgétaires

1. L'enveloppe globale allouée ne pourra servir qu'à financer les activités de formation habituellement reconnues pour fins de financement par la DGEA, à l'exclusion des cours autofinancés.

2. Le budget alloué ne sera versé que jusqu'à concurrence des sommes effectivement encourues, le tout conformément aux directives du Cahier II des procédures administratives *.

Procédure concrète observée lors de l'octroi d'argent aux CSR

1. La CSR doit d'abord présenter ses prévisions budgétaires pour l'année qui vient (30 juin au 1er juillet). Ces prévisions doivent parvenir à la DGEA avant le 1er juillet de chaque année.

---

* Enveloppe globale pour les formations générale à temps partiel et socioculturelle, SGF, 3 juin 1975.

2. Après analyse de ces prévisions, la DGEA convient du montant total qu'elle accordera. Elle fournit alors une première tranche de 25% de ce montant à la commission scolaire pour permettre à cette dernière de débuter ses opérations.

3. Une deuxième tranche de 50% est accordée en mars.

4. A la fin de l'année scolaire, la CSR doit présenter ses états financiers, certifiés par des comptables, à la DGEA. Le 25% restant sera versé après vérification de ces états financiers.

6.0 Programmes en éducation populaire *

Liste des programmes en 1974-75 offerts par la Direction générale de l'éducation des adultes.

1. Alimentation I.
2. Alimentation II.
3. Bricolage pratique.
4. Comment joindre les deux bouts.
5. Comment réussir avec vos enfants.
6. Couture et habillement I.
7. Couture et habillement II.
8. Guide pour la promotion des cours.
9. Initiation à la décoration intérieure.
10. Initiation aux arts platiques I.
11. Initiation aux arts plastiques II.

---

* Répertoire des programmes du SPEX.

12. Le citoyen face au pouvoir.
13. Pour comprendre l'économique.
14. Pour comprendre vos adolescents.
15. Qu'est-ce qui se passe en éducation.
16. Travail en groupe.
17. Une société en changement.
18. Vivre à deux.
19. Cours d'information en déficience mentale.
20. Est-ce ainsi que les femmes vivent?
21. Relations humaines.
22. Logement.

En plus des 22 programmes proposés par la DGEA, il existe 55 programmes-maison construits par des CSR.

6.1 Objectifs: méthodologie des programmes, contenus

Comme mentionné précédemment, les objectifs et la méthodologie des différents programmes en éducation populaire furent élaborés à partir de l'orientation de ce champ de formation, en d'autres termes à partir des problèmes rencontrés par les individus lorsque appelés à jouer leurs rôles de citoyen, consommateur, producteur, père - mère, époux - épouse.

Nous reproduisons ici la présentation des objectifs et de la méthodologie de deux programmes; couture et habillement, relié au rôle de consommateur, et société en changement, relié au rôle de citoyen.

Couture et habillement

1- Objectifs:

- Aider l'adulte à répondre à ses besoins d'habillement et à ceux de sa famille.

- Permettre à l'adulte d'acquérir les connaissances et les techniques de base en matière d'entretien, de confection, de transformation et d'achat de vêtements.

- Développer, par l'esthétique du vêtement, le sens de la personnalité.

- Permettre aux personnes qui ont déjà suivi la série I au cours des années précédentes, de compléter le programme de cours.

2- Méthodologie:

Selon les exigences du programme, l'enseignement théorique pourra être complété d'illustrations de toutes sortes (films, diagrammes, croquis, affiches, patrons, modèles de revues) de manière à favoriser le plus possible les échanges d'idées et les discussions sur l'esthétique de vêtement, les achats, la mode, le budget de l'habillement, l'organisation du travail.

Diverses démonstrations par le professeur permettront l'apprentissage des techniques de couture et des meilleures méthodes de travail. La modification des patrons, les échantill

et la confection des vêtements pourront être entrepris et vérifiés au cours, pour être par la suite complétés à la maison.

La plupart des essayages se feront au cours: ils seront, au début, corrigés par le professeur et, progressivement, par les élèves sous la surveillance du professeur.

Société en changement

1- Ojbectifs:

1. Fournir aux adultes certains points de repère pour les aider à comprendre davantage les différents phénomènes qui recoupent la réalité du changement social.

2. Permettre aux adultes de développer des attitudes objectives face aux différentes manifestations et conséquences du changement social.

3. Permettre aux adultes de découvrir des moyens de participer à l'évolution et à l'orientation du changement social.

2- Méthodologie

Il n'existe pas en sciences sociales de théorie du changement: et ce programme n'innove pas en ce sens... "Une société en changement" veut tout au plus provoquer une réflexion, provoquer des attitudes d'objectivité devant le phénomène du changement social et en dégager une certaine synthèse.

Ce programme adopte une structure particulière, composée de trois temps distincts: les thèmes 1 et 2 veulent faire un inventaire des expériences des participants et de certaines notions générales par rapport au phénomène global du changement; les thèmes 3, 4, 5, 6, 7 et 8 veulent engager les réflexions et les discussions sur certaines des manifestations les plus courantes du changement social; les thèmes 9 et 10 veulent faire le tour de certains des moyens trouvés pour canaliser ou orienter les situations nouvelles créées par le changement social.

Par rapport à chacun de ces thèmes, une importance spéciale doit être accordée à une méthodologie active où tous les adultes se verront fournir l'occasion de confronter leurs expériences sur des phénomènes qui les concernent de près et qui, à cause de leur relative instabilité, ne manquent pas de susciter des inquiétudes.

D'un autre côté, "Société en changement" se présente comme un schéma général sur les phénomènes de changement social. Comme tel, ce programme consiste davantage en un guide qu'en un cadre strict; il est un instrument aux mains du professeur, instrument que ce dernier peut et devra réaménager selon les besoins propres à tel groupe d'adultes ou selon le contexte particulier d'une région. Dans le même ordre d'idées, il est également possible d'accorder plus d'importance à certains thèmes, de glisser plus rapidement sur certains autres,

ou même d'omettre ceux qui ne "collent" pas à une réalité sociale donnée. Finalement, même si les thèmes de ce programme sont présentés de façon relativement autonome, on ne peut manquer d'en constater les étroites interrelations; et l'on devra toujours s'efforcer, à l'occasion des discussions ou autrement, d'opérer les rapprochements et les recoupements qui s'imposent.

A lire les objectifs et la méthodologie d'un cours d'art domestique comme "Couture et habillement" (26,6% du total des inscrits) et d'un deuxième à portée sociale comme "Société en changement" (1% du total des inscrits), on constate que les deux peuvent s'inscrire dans l'orientation générale de l'éducation populaire - conscientisation aux rôles sociaux et solution de problèmes reliés à ces rôles -. En pratique, il semble toutefois que l'orientation concrète d'un programme soit fortement liée aux formateurs en place. Certains s'en tiennent strictement à la matière et d'autres utiliseraient leur matière pour déborder sur la conscientisation aux rôles sociaux (1).

---

(1) Besoin d'information supplémentaire sur ce point.

6.2 Concentration des étudiants

Mentionnons tout d'abord que sur les 148 186 inscrits-matière , en éducation populaire, 129 918 se retrouvent dans des programmes offerts par la DGEA, soit 87,199% du total et 18 268 dans des programmes-maison, soit 12,321% du grand total.

Dû à cette situation, notre tableau sur la concentration des étudiants ne s'appliquera qu'aux étudiants inscrits aux programmes de la DGEA. Nous grouperons les programmes en trois catégories:

1. les programmes à habiletés manuelles;
2. les programmes considérés comme plus socialisants;
3. les autres.

N.B. Cette catégorisation peut être contestable. Elle ne nous sert en fait qu'à exprimer l'ordre de préférence des inscrits par matière et par type de programmes. Les pourcentages qui apparaissent sont calculés à partir du total des inscrits-matière aux programmes de la Direction générale de l'éducation des adultes (1).

---

(1) Le tableau sur la concentration des étudiants dans les programmes-maison apparaît en annexe.

Tableau sur la concentration des étudiants en éducation populaire pour 1974/75*

PROGRAMMES	Nombre d'inscrits - matière	%
CATEGORIE I: PROGRAMMES D'HABILETES MANUELLES		
Couture et habillement I et II	34 067	26,221
Initiation aux arts plastiques I et II	18 473	14,218
Bricolage pratique	13 991	10,769
Alimentation I et II	13 744	10,578
Initiation à la décoration intérieure	7 604	5,852
	87 879	67,638
CATEGORIE II: PROGRAMMES A PORTEE SOCIALE		
Vivre à deux	5 961	4,588
Relations humaines	3 780	2,909
Comment réussir avec vos enfants	3 160	2,432
Qu'est-ce qui se passe en éducation ?	3 027	2,329
Est-ce ainsi que les femmes vivent ?	2 443	1,880
Société en changement	1 413	1,087
Citoyen face au pouvoir	1 360	1,046
Pour comprendre vos adolescents	1 281	0,986
Comment joindre les deux bouts	1 105	0,850
Logement	202	0,155
Pour comprendre l'économique	193	0,148
Déficience mentale	178	0,137
	24 103	17,460
CATEGORIE III: AUTRES		
Travail en groupe	10 011	7,705
Guide de promotion	7 925	6,610
	17 936	14,315
TOTAL DGEA	129 918	9[illegible],413

* Données brutes sur la clientèle de l'éducation des adultes 1974/75, 12 mars 1976, DGEA, Service de gestion (SOE 45 - 12/03/76), traitement [illegible] l'auteur.

Il y eut 8 334 classes ouvertes en éducation populaire pour l'année 1974-75. De ce nombre, 7 300 ou 87,5% se rattachaient à des programmes de la Direction générale de l'éducation des adultes.

La tendance traditionnelle des étudiants en éducation populaire à se concentrer dans les cours d'arts domestiques s'est donc maintenue depuis 1968-69 mais de façon atténuée. En 1968-69, le pourcentage du nombre de classes en couture par rapport à l'ensemble des spécialités en éducation populaire était de 60% *. En 1974-75, ce pourcentage est passé à 25%. L'éventail des programmes s'est élargi et les choix des étudiants se sont diversifiés. Cependant, on peut aussi constater que les programmes faisant appel à des habiletés manuelles conservent toujours une majorité confortable (67,6% du total). On ne possède pas de données sur les raisons motivant le choix des étudiants à se concentrer dans ce type de programmes (1).

7.0 Clientèles

Evolution de la clientèle

Il y a potentiellement trois séries de statistiques pour déterminer l'évolution de la clientèle en éducation populaire.

---

* Dundou, Frances "Evolution de l'éducation populaire de 1968-69 à 1972-73", MEQ.

(1) Besoin d'information supplémentaire sur ce point.

On peut considérer en premier lieu les inscriptions par type de formation. Ainsi, l'individu qui s'inscrit en formation générale et en formation socioculturelle sera comptabilisé deux fois. La deuxième façon consiste à ne comptabiliser le même individu qu'une seule fois, même s'il s'inscrit à plusieurs cours dans différents types de formation.

Le procédé le plus courant demeure toutefois de compiler les individus à chacune de leurs inscriptions dans un type de formation. Les chiffres les plus sûrs que nous possédions proviennent de cette méthode de calcul. Le tableau qui suit reproduit donc l'évolution des inscrits-matière en formation socioculturelle de 1970.

Années	Formation socioculturelle *
1970-71	84 478
1971-72	108 895
1972-73	135 950
1973-74	143 772
1974-75	148 186

Il y a donc eu une augmentation de 76,6% dans le nombre des inscrits-matière entre 1970-71 et 1974-75. De plus, en 1973-74, le total des inscrits-matière en formation socioculturelle

---

* Rapport statistique 1973-74 et Données brutes sur la clientèle de l'éducation des adultes 1974-75, DGEA, Service de gestion.

représentait 42,6% du grand total des inscrits-matière pour tous les types de formation.

Depuis 1973-74, on constate donc une certaine stabilisation de la clientèle pour ce qui est des cours entièrement ou partiellement financés par la Direction générale de l'éducation des adultes. Quant aux cours autofinancés, il semble y avoir encore augmentation mais nous ne possédons pas de données fiables pour l'affirmer - les CSR ne sont pas tenues en effet de fournir des statistiques sur les cours autofinancés -.

7.1 Caractéristiques de la clientèle (1974-75)

1. 86,98% des inscriptions reviennent aux femmes contre 13,02% aux hommes.
2. 73,53% du total des inscrits sont mariés alors que 26,02% sont célibataires.
3. 92,47% des inscrits sont de langue maternelle française, 5,92% de langue maternelle anglaise et 1,17% d'une autre langue.
4. La moyenne d'âge se situe à 33 ans.
5. La scolarité moyenne se situe à 10,26 ans.
6. Le nombre moyen d'élèves par classe se chiffre à 18,53.
7. Taux moyen d'abandon: 14,19%.

On doit noter que les quatre dernières caractéristiques proviennent du "Rapport statistique 1973-74" et les trois premières des "Données brutes sur la clientèle en éducation des adultes 1974-75".

Il n'y a pas de clientèle spécifiquement visée en éducation populaire. Les statistiques sur celle-ci, tirées du traitement des formules DMC 1-5, ne fournissent rien sur la provenance socio-économique des inscrits. On fait l'hypothèse qu'ils proviennent des strates moyennes mais rien ne permet de l'affirmer. Il est toutefois important de noter que la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA) n'intervient pas comme telle auprès des étudiants. Ses clients, ce seront plutôt les commissions scolaires qui, elles, se chargeront de s'adresser à une clientèle scolaire. Or, nous avons vu précédemment que le volume des activités des trois dernières années joue considérablement lors de l'octroi des enveloppes globales. Une CSR aura donc tout avantage à attirer le plus grand nombre possible sans se soucier de l'origine socio-économique.

7.2 Types de besoins

Si l'on se souvient de l'orientation générale de l'éducation populaire, les besoins auxquels on tentait de répondre étaient les besoins des adultes lorsque appelés à jouer leurs rôles sociaux - citoyen, producteur, consommateur, père - mère, époux - épouse -. Dans la pratique cependant, une CSR identifie les besoins de son milieu et tente d'y répondre. Il peut s'agir d'une vogue passagère créée par la publicité comme d'un besoin collectif essentiel. Notons que la façon de traiter ces deux types de besoins ne différera pas nécessairement.

On considère comme besoin tout ce que le milieu demande à toutes fins pratiques. Il ne semble pas y avoir de mécanisme pour identifier et mesurer les besoins réels d'une collectivité. On ne possède pas de grille dont les indicateurs proviendraient d'un plan d'ensemble ou d'une orientation générale de l'éducation populaire. Les besoins auxquels les CSR répondent sont très contextuels; un cours sur le logement répond évidemment à des besoins en ce domaine et s'adresse tout aussi évidemment à une clientèle de locataires.

7.3 Méthodologie et inventaire des besoins

Si l'on se contente de répondre aux demandes telles qu'exprimées par le milieu, la méthodologie d'identification des besoins se réduit à sa plus simple expression. Conséquemment, au niveau provincial, il n'existe pas de méthodologie pour inventorier les besoins. Quant au niveau régional, nous formulons l'hypothèse qu'il n'y en a pas non plus. Nous ne possédons pas d'information pertinente pour l'affirmer cependant.

7.4 Indicateurs de satisfaction des besoins

Comme il n'y a pas de grille à laquelle on pourrait soumettre les cours en éducation populaire, il n'y a donc pas d'indicateurs pour mesurer la satisfaction des besoins. Il semble que plusieurs CSR procèdent à l'évaluation de la satisfaction des étudiants face aux programmes offerts. Nous ne possédons toutefois

pas de données nécessaires pour nous prononcer sur la valeur de ces démarches (1).

7.5 Stratégie de réponse

Une stratégie de réponse est envisageable dans la mesure où il y a une stratégie d'identification des besoins et des indicateurs fiables de satisfaction des besoins. Si l'on répond à la pièce, on ne peut pas parler de stratégie de réponse comme telle.

8.0 Pédagogies appliquées

La nature des cours influe sur le type de pédagogie appliquée. Ainsi, la majorité des étudiants se retrouvant dans des programmes à habiletés manuelles, on fait l'hypothèse que la pédagogie la plus fréquemment utilisée demeure le cours magistral doublé de nombreux stages pratiques. Cette hypothèse devrait toutefois être nuancée du fait que:

1o il y a de nombreux stages de perfectionnement pour formateurs du secteur socioculturel, notamment en animation et audio-visuel;

2o l'introduction de nouveaux programmes par objectifs comme logement et déficience mentale influe sur le type de pédagogie (peu d'étudiants s'inscrivent à ces programmes toutefois);

---

(1) Besoin d'information supplémentaire sur ce point.

3o on utilise de plus en plus les média et plus spécifiquement l'audio-visuel (1).

9.0 Evaluation du sous-programme par la DGEA

On doit d'abord mentionner l'évaluation contenue dans les rapports statistiques. Il s'agit alors d'une évaluation de type nettement quantitatif incluant le nombre d'inscrits, de formateurs engagés, d'heures/groupe dispensées, de sommes allouées, etc.

Quant aux évaluations de type plus qualitatif, on pourrait citer le Rapport du groupe de travail en éducation populaire, bien qu'il s'agisse surtout de données liées aux divers modes de financement. Le secteur d'éducation populaire du Service de l'organisation des enseignements publia chaque année - sauf en 1974-75 - un rapport annuel succinct qui constitue un bilan de l'activité du secteur. Enfin, le présent rapport peut être considéré comme une évaluation de l'éducation populaire au niveau de la Direction générale de l'éducation des adultes.

9.1 Evaluation du sous-programme par les institutions

Il y a là aussi une évaluation de type quantitatif pour déterminer ce que seront les prévisions budgétaires. Quant à l'évaluation qualitative, on ne possède pas suffisamment d'in[illegible]-

(1) Besoin d'information supplémentaire sur ce point.

mation. Il existe tout de même un procédé que l'on utilise lorsqu'il s'agit d'envoyer les formateurs en stages de perfectionnement. On leur demandera alors de quel perfectionnement ils jugent avoir besoin. On peut donc supposer que les formateurs effectuent une évaluation de leur enseignement avant de formuler leurs demandes. Toutefois, il n'existe pas de mécanisme nous permettant de récupérer ces observations.

10.0 Modalités de collaboration avec d'autres sous-programmes ayant des objectifs et activités connexes

C'est probablement à ce niveau que se situe le problème majeur du sous-programme éducation populaire dans les CSR. En général, on ne constate pas une collaboration très grande entre les divers intervenants et même parfois une rivalité dysfonctionnelle. Selon les principaux intéressés en la matière, la coordination devrait d'abord originer du Comité de Régie.

Au local, il y eut pendant un certain temps des répercussions de ce qui se passait au central, i.e. une absence de collaboration. Actuellement, de façon informelle, le responsable d'éducation populaire dans une CSR, le répondant SEAPAC local et les animateurs de Multi-Média peuvent se concerter. Nous ne connaissons pas toutefois l'ampleur du phénomène (1).

---

(1) Besoin d'information supplémentaire sur ce point.

11.0 Problèmes de développement identifiés et processus de financement

Pour plus de clarté, nous allons grouper en deux catégories les problèmes de développement identifiés:

1o problèmes d'orientation;

2o problèmes d'organisation.

Comme premier problème d'orientation, il y aurait cette absence de consensus de base sur ce qu'est ou devrait être l'éducation populaire. Cette ambiguïté fait que l'on classe à peu près n'importe quoi dans ce secteur de formation. L'éducation populaire constitue en quelque sorte un fourre-tout pratique où l'on range ce qui ne cadre pas ailleurs. Or, si l'on ne s'entend pas sur ce qu'est une réalité, il est bien difficile de s'entendre sur l'orientation que l'on veut donner à cette réalité.

On peut aussi mentionner que l'éducation populaire n'a jamais été considérée comme point chaud politique comme l'a été la formation professionnelle par exemple. De par ses sources de financement et sa structure de gestion, la DGEA favorisa toujours la formation professionnelle et, à un moindre degré, la formation générale. Conséquemment, on peut relever une attitude à la direction qui consiste à considérer l'éducation populaire plus comme un dilettantisme que comme une véritable formation. Cette importance relative attachée à ce dossier nous semble jouer le rôle d'un frein dans un processus de cohérentisation.

On peut également mentionner le fossé qui existe entre l'orientation théorique de ce champ de formation et l'implication concrète de la DGEA pour actualiser cette orientation.

Bref, ce serait l'absence de position ferme de la Direction face à l'orientation de l'éducation populaire qui entrainerait dans son sillage plusieurs sous-problèmes. La DGEA aura à se prononcer clairement sur ce qu'elle entend faire de cette formation socioculturelle.

En termes organisationnels, il y aurait d'abord l'absence d'un plan d'ensemble avec objectifs intermédiaires à atteindre. On fonctionne toujours un peu au gré des événements et l'on ne sait jamais trop vers où on s'en va et ce que l'on poursuit.

Quant à la structure comme telle, nous avons vu qu'elle était parcellarisée avec des branches socioculturelles dans chacun des services de la DGEA. En soi, un modèle de gestion parcellarisé ne provoque pas de confusion à condition qu'il y ait un mécanisme dans l'organisation qui soit chargé de coordonner les activités de tous les intervenants. (On constate que plus il y a d'intervenants dans un secteur, plus est complexe la cohérentisation).

On pourrait finalement relever que la courroie de transmission, i.e. les formateurs, n'est pas suffisamment bien rodée. Les objectifs en éducation populaire se différencient sensiblement de ceux d'un autre type de formation et nécessiteraient par conséquent un autre type de préparation pédagogique. Avant de

conscientiser des étudiants adultes à leurs rôles sociaux, il serait nécessaire de conscientiser les formateurs à cette orientation de l'éducation populaire.

Conclusion

Comment peut-on conclure un tel exposé de situation ? Peut-être en notant simplement que ce ne sera pas l'ampleur des sommes engagées qui va solutionner le problème que vit actuellement l'éducation populaire mais plutôt un leadership vigoureux et une orientation claire de la Direction générale de l'éducation des adultes dans le domaine.

ANNEXE I

Tableau sur la concentration des étudiants en éducation populaire pour 1974/75 dans les programmes-maison

PROGRAMMES	Nombre d'inscrits - matière	%
CATEGORIE I: PROGRAMMES D'HABILETES MANUELLES		
Tissage I et II	3 754	20,549
Mécanique automobile	2 594	14,199
Horticulture ornementale	151	0,826
Tricot au crochet	2 447	13,399
Sewing and clothing I (Amérindiens)	29	0,156
	8 975	49,129
CATEGORIE II: PROGRAMMES A PORTEE SOCIALE		
La loi et la vie courante	481	4,29?
Famille d'aujourd'hui	1 692	9,262
Sexologie 151	30	0,164
Mon enfant face au renouveau à l'élémentaire	2 471	13,526
Préparation au mariage pour adolescents	434	2,375
Toxicomanie	30	0,164
Les coopératives, pourquoi ?	197	1,010
Psychologie du vieillissement	68	0,372
Sensibilisation à la vie familiale	210	1,149
Psychologie générale	158	0,864
Les individus et certains actes notariés	19	0,104
Relations d'aide	146	0,799
La québécoise d'aujourd'hui	204	1,116
Animation familiale	20	0,109
Eveil social des handicapés adultes	36	0,197

(suite)

PROGRAMMES	Nombre d'inscrits - matière	%
Parents uniques	88	0,481
Concertation de consommateurs	15	0,082
Questions municipales	68	0,372
Réinsertion sociale	100	0,547
Consultation dépannage	35	0,191
Nature, environnement, pollution	146	0,799
Commissaire, pour quoi faire ?	18	0,098
Préparation à la retraite	12	0,065
Age d'or et vie communautaire	19	0,104
Hygiène	30	0,164
Information populaire	20	0,109
Clinique d'intégration	14	0,076
Analyse du syndicalisme	30	0,164
Télévision communautaire	60	0,308
Prévention des maladies cardiaques	77	0,421
	7 232	39,588
CATEGORIE III: AUTRES		
Art dramatique	54	0,295
Solfège	185	1,012
Comment parler en public	152	0,832
L'art de vivre	166	0,908
Initiation à la musique	471	2,573
Personnalité féminine	63	0,344
Vie sexuelle	615	3,366
Apprentissage du français	85	0,465
Cours de préparation au mariage	28	0,153
Initiation au cinéma amateur	158	0,864
Les loisirs et vous	39	0,213
Initiation biblique	15	0,082
Evaluation et prospective	30	0,164
	2 061	11,282
GRAND TOTAL	18 268	99,999

Note: Même tendance que sur le premier tableau mais nettement moins accentuée.

ANNEXE II

EDUCATION POPULAIRE

(CUIDL POUR LA PROMOTION DES COURS)

1969-70

Service de l'Education populaire
Direction générale de l'Education permanente
Ministère de l'Education

PLAN GENERAL

LES OBJECTIFS DE LA PROGRAMMATION EN EDUCATION POPULAIRE

A) Information
B) Adaptation
C) Participation

LES ROLES SOCIAUX DE L'INDIVIDU

A	B	C	D	E
Rôle de citoyen	Rôle de producteur (travailleur)	Rôle de consommateur	Rôle de père (mère)	Rôle d'époux (épouse)

LES PROGRAMMES PROPOSES

- Le citoyen face au pouvoir - Qu'est-ce qui se passe en éducation? - Le travail en groupe	- Pour comprendre l'économique - Une société en changement	- Comment joindre les deux bouts (pour mieux vivre avec son salaire) - Couture et habillement - Alimentation - Initiation aux arts plastiques - Initiation à la décoration intérieure - Bricolage pratique	- Comment réussir avec vos enfants - Pour comprendre vos adolescents	- Vivre à deux

COMPLEMENTARITE DE LA PROGRAMMATION EN EDUCATION POPULAIRE

METHODOLOGIE GENERALE DES SESSIONS D'EDUCATION POPULAIRE

NOTES METHODOLOGIQUES POUR LE GUIDE DE PRATIQUE DE L'EDUCATION POPULAIRE

TABLE DES MATIERES

PLAN GENERAL 1

INTRODUCTION 2

1.- LES OBJECTIFS DE LA PROGRAMMATION EN EDUCATION POPULAIRE 4

a) Information 4

b) Adaptation 5

c) Participation 6

2.- LES ROLES SOCIAUX DE L'INDIVIDU 7

3.- LES PROGRAMMES PROPOSES EN EDUCATION POPULAIRE 11

- Présentation des programmes
- Complémentarité de la programmation en éducation populaire

4.- METHODOLOGIE GENERALE DES SESSIONS D'EDUCATION POPULAIRE 25

5.- NOTES METHODOLOGIQUES POUR LE GUIDE DE PROMOTION DE L'EDUCATION POPULAIRE 26

I N T R O D U C T I O N

1) LES OBJECTIFS DE LA PROGRAMMATION EN EDUCATION POPULAIRE

A l'aide de ces programmes de discussion et de sensibilisation, l'on veut permettre aux adultes d'atteindre des objectifs d'information, d'adaptation et de participation.

2) LES ROLES SOCIAUX DE L'INDIVIDU

Pour rendre ces objectifs plus concrets, l'on a essayé de voir ce que l'individu fait dans sa vie de tous les jours, c'est-à-dire les rôles qu'il remplit dans sa société. On s'aperçoit ainsi que l'individu est tour à tour appelé à être citoyen, producteur (travailleur), consommateur, père (mère), époux (se).

3) LES PROGRAMMES PROPOSES EN EDUCATION POPULAIRE

Après avoir défini un certain nombre de problèmes que peut rencontrer l'individu lorsqu'il est appelé à agir comme citoyen, comme producteur (travailleur), comme

consommateur, comme père (mère) et comme époux (se), des guides ont été élaborés dans le but de fournir des éléments de solution aux problèmes rencontrés, sans cependant prétendre régler définitivement tous les conflits.

4) LA METHODOLOGIE GENERALE DES SESSIONS D'EDUCATION POPULAIRE

Comme les programmes d'éducation populaire ont été élaborés dans le but de proposer des éléments de solution à des problèmes très concrets et très proches de l'individu, la façon de transmettre ces informations (la méthodologie) doit "coller" à la réalité, doit partir des expériences de l'individu, doit favoriser la discussion et la synthèse des problèmes à la lumière de quelques données plus théoriques.

5) NOTES METHODOLOGIQUES POUR CE GUIDE DE PROMOTION DE L'EDUCATION POPULAIRE

Différentes possibilités peuvent être envisagées au cours de cette promotion de l'éducation populaire; un certain nombre de suggestions sont faites en ce sens.

1) LES OBJECTIFS DE LA PROGRAMMATION EN EDUCATION POPULAIRE

Le but premier de ces programmes n'est pas de permettre une récupération scolaire en français, en anglais ou en mathématiques; ce n'est pas non plus de fournir un diplôme qui accorderait immédiatement une promotion au travail.

Ces objectifs se définissent par rapport à des situations-problèmes dans la société où vivent les individus et se résument en trois mots: information; adaptation; participation.

A) INFORMATION

L'instruction reçue à la petite école nous a appris à lire, à écrire, à compter... Cette instruction semble aujourd'hui présenter un certain nombre de lacunes: on n'y a peut-être pas assez montré comment fonctionne un gouvernement; on n'y a peut-être pas appris ce que c'est qu'un syndicat et ce que ça fait; on n'y a peut-être pas vu ce qu'est l'économie d'un état ou le budget d'une famille; on ne nous y a peut-être pas familiarisé avec ces choses qui permettent de mieux comprendre ses enfants, de mieux s'entendre avec son mari ou avec sa femme. Pourtant, ce sont là des problèmes avec lesquels on vit, avec lesquels on se débat tous les jours.

L'éducation populaire propose des informations utiles pour comprendre ce qui se passe dans le monde qui nous entoure, pour savoir ce qui "marche" dans la société et ce qui ne "marche" pas.

B) ADAPTATION

On entend souvent des gens faire des réflexions comme: "je me demande bien où on s'en va?" ou "le monde s'en va à la faillite" ... Ces réflexions traduisent souvent un certain désarroi devant ce qui se passe dans la société: tout va tellement vite, tout change tellement qu'on se sent un peu perdu: on n'a pas le temps de s'ajuster à une chose nouvelle qu'il en arrive une autre. On a alors la tentation de tout laisser tomber et de se dire "à quoi bon"!

Une des caractéristiques majeures de notre époque semble résider dans le changement; tout se trouve en rapide évolution et ces changements se manifestent dans les domaines les plus divers: on ne peut plus être, aujourd'hui, épouse ou mère de famille de la même façon qu'on l'était il y a cinquante ans; à cause d'une foule de facteurs dont la publicité massive, le phénomène de la consommation est, de nos jours, totalement différent de ce qu'il était en 1900; l'automation, le syndicalisme, la participation à l'entreprise font également qu'on ne travaille plus de la même façon qu'auparavant...

Qu'on le veuille ou non, ces changements affectent la plupart des individus; et devant de telles situations, on est souvent tenté de tout accepter, ou de tout rejeter en bloc. La programmation en éducation populaire propose plutôt d'entreprendre la discussion sur ces changements de façon à pouvoir évaluer objectivement la situation, à s'ajuster à certaines choses nouvelles, à en éliminer d'autres et, également à provoquer des changements dans les secteurs qui se refusent à évoluer.

C) PARTICIPATION

Lorsque quelque chose ne tourne pas rond dans la société, on est souvent porté à se dire que c'est l'affaire du maire, que ça regarde le député, le curé ou le commissaire d'école... C'est toujours les autres que ça regarde... Et ainsi, les problèmes sont réglés par les autres, de la façon dont les autres pensent devoir les régler. Et l'on a beau critiquer par après: le problème a été réglé par les autres parce que l'on ne s'en est pas occupé à temps.

Il arrive parfois qu'on ne veut pas s'occuper des problèmes parce que l'on ne se croit pas assez compétents. En fournissant des informations sur les principaux problèmes de la société, en faisant découvrir aux gens ce qui ne va pas et pourquoi ça ne va pas, l'éducation populaire propose aux gens l'occasion de s'organiser entre eux pour régler leurs problèmes.

que ce soit à la maison, dans leur village, dans leur commission scolaire, à leur travail ou dans leur gouvernement. Participer, c'est ça; c'est s'organiser pour que la décision prise pour régler un problème, ça ne soit pas seulement la décision des autres, mais aussi "notre" décision.

2) LES ROLES SOCIAUX DE L'INDIVIDU

On vient de parler des problèmes que rencontre l'individu. Mais à quelles réalités se rattachent ces problèmes? Pour les découvrir, l'on est parti des rôles sociaux remplis par l'individu. Acheter, travailler, vivre avec un mari ou une épouse, voter, élever des enfants, c'est occuper des rôles dans la société, c'est être consommateur, producteur (travailleur), époux (se), citoyen, père (mère).

La grande majorité des adultes remplissent la plupart de ces rôles. Et ils ont une chance de mieux remplir leur rôle de père ou de mère, par exemple, s'ils savent mieux ce que c'est qu'élever des enfants, s'ils connaissent mieux les responsabilités que ça comporte, s'ils peuvent trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent tous les jours.

C'est ainsi qu'après avoir énuméré une liste des problèmes rencontrés par les individus dans leurs différents rôles, on en est venu à proposer des cours qui veulent apporter des éléments de réponses ou des solutions partielles à ces problèmes concrets avec lesquels se débattent les gens.

A) ROLE DE CITOYEN:

PROBLEMES RENCONTRES	PROGRAMMES PROPOSES
Etre citoyen, est-ce seulement voter à tous les 3 ou 4 ans, payer des taxes et ne plus dire un mot? Manque de connaissances pour jouer son rôle devant le pouvoir politique, le pouvoir économique, le pouvoir éducatif, le pouvoir social; manque de renseignements pour faire partie des associations (groupes de pressions; corps intermédiaires), pour exprimer ses idées et faire avancer les choses.	- Le citoyen face au pouvoir - Qu'est-ce qui se passe en éducation? - Le travail en groupe

B) ROLE DE PRODUCTEUR (travailleur):

PROBLEMES RENCONTRES	PROGRAMMES PROPOSES
Manque de connaissances du système économique dans lequel on travaille, des lois économiques, des notions comme l'offre, la demande, l'investissement, le capital, l'inflation. Impressions d'être dépassé par les événements sociaux, de ne pas comprendre pourquoi tout change si vite dans la société et ce qu'on peut faire devant ces changements.	- Pour comprendre l'économique - Une société en changement

C) ROLE DE CONSOMMATEUR:

PROBLEMES RENCONTRES	PROGRAMMES PROPOSES
Mauvaise connaissance des achats, de la publicité, du crédit, des contrats, des façons de faire des économies, de l'alimentation équilibrée, de l'établissement d'un budget, de l'achat ou de l'appréciation des choses artistiques, de la décoration de son chez-soi, de la possibilité d'effectuer certaines améliorations à la maison ou de réaliser des choses agréables et économiques.	- Comment joindre les deux bouts (pour mieux vivre avec son salaire) - Couture et habillement - Alimentation - Initiation aux arts plastiques - Initiation à la décoration intérieure - Bricolage pratique

D) ROLE DE PERE, MERE:

PROBLEMES RENCONTRES	PROGRAMMES PROPOSES
Connaissance insuffisante des conséquences que peuvent avoir les premières années de la vie sur l'équilibre du futur homme. Pourquoi l'enfant suce son pouce, pourquoi répond-il parfois par des "non"? Pourquoi y a-t-il rivalité entre l'enfant et son père ou sa mère? Quelle est l'importance du jeu dans la vie de l'enfant?	- Comment réussir avec vos enfants (psychologie de l'enfant)
Par ailleurs, sentiment d'être dépassé devant les réactions et les manifestations de l'adolescent(e) et ses diverses expériences qui traduisent sa recherche d'un équilibre, d'une autonomie.	- Pour comprendre vos adolescents (psychologie de l'adolescent)

E) ROLE D'EPOUX, D'EPOUSE:

PROBLEMES RENCONTRES	PROGRAMME PROPOSE
Difficultés d'établir un dialogue entre époux; se mettre la corde au cou, ou la liberté dans le mariage; la sexualité dans le mariage et ses problèmes (stérilité, impuissance, frigidité); les époux et les enfants; les époux et leurs familles, leurs amis.	- Vivre à deux (psychologie du couple)

3) LES PROGRAMMES PROPOSES EN EDUCATION POPULAIRE

L'on vient d'établir une liste de certains problèmes rencontrés par les individus dans leur société; en regard de ces problèmes, l'on a énuméré les titres des programmes proposés en éducation populaire.

L'on propose maintenant une brève description du contenu de chacun de ces programmes. Pour de plus amples détails sur le contenu de chacun, on voudra bien référer au schéma et aux textes d'accompagnement déjà publiés.

A) ROLE DE CITOYEN

LE CITOYEN FACE AU POUVOIR

- Dans la société où nous vivons, il existe plusieurs formes de pouvoir.

  . Le pouvoir politique: comment est-il constitué? Comment fonctionne-t-il au niveau fédéral, provincial, municipal? De quelles façons nous concerne-t-il?

  . Qui détient le pouvoir économique: L'Etat? L'industrie privée? Quel est le rôle de chacun, leurs influences, leurs conséquences?

. Quels sont les organismes responsables de l'éducation au Québec? A quels niveaux opèrent-ils? Quels sont leurs pouvoirs, leurs limites, leurs influences?

. Qu'est-ce que la sécurité sociale? Qui en est responsable: L'Etat ou l'initiative privée? Est-ce vraiment nécessaire et pourquoi?

- Après avoir vu ce que sont ces pouvoirs, il faut ensuite examiner ce qu'ils font dans notre milieu et dans notre vie, de quel type est leur action, s'ils nous contraignent ou s'ils sont à notre Service.

- Il faudra également connaître les différents moyens (groupes de pressions; corps intermédiaires; comités de citoyens) qui sont à notre disposition pour exercer notre action sur ces différents pouvoirs, pour que ces pouvoirs répondent à nos besoins, pour qu'ils soient à notre Service.

QU'EST-CE QUI SE PASSE EN EDUCATION?

- Depuis quelques années, tout est changé dans le domaine de l'éducation au Québec. On peut critiquer ou louanger, mais il faut d'abord voir ce qui s'est fait et pourquoi ça s'est fait. . .

- On verra d'abord l'évolution du système d'éducation, pourquoi l'éducation ne peut pas être la même aujourd'hui qu'il y a cinquante ans.

- On jettera ensuite un coup d'oeil sur le rapport Parent qui a été à l'origine de tous ces changements.

- On examinera, par la suite, les nouveaux règlements en éducation et le changement dans les niveaux primaire, secondaire, collégial (CEGEP) et universitaire.

- On verra ensuite comment est constituée notre commission scolaire régionale, son territoire, les localités qui y sont comprises et les équipements dont elle dispose.

- Finalement, on s'attachera à examiner de quelle façon on peut participer à l'évolution de l'éducation: ateliers pédagogiques; associations de parents.

LE TRAVAIL EN GROUPE

- De nos jours plus que jamais auparavant, les syndicats, les entreprises commerciales, les associations utilisent le comité comme instrument de travail parce qu'on se rend compte que le travail en équipe est important et qu'il donne des résultats.

- D'un autre côté, beaucoup de gens hésitent à faire partie des comités ou des associations parce qu'ils ne savent pas trop à quoi ça sert, ou parce qu'ils manquent de renseignements sur les procédures à suivre, ou parce qu'ils se croient trop gênés pour exprimer leurs idées.

- Pour que ce travail en équipe donne des résultats, il faut connaître les techniques de fonctionnement des comités. On verra donc un certain nombre de ces techniques qui peuvent empêcher les comités de tourner en rond et de ne faire que du "placotage".

- Par le travail pratique, on s'initiera ainsi aux différents rôles qui doivent se jouer dans un comité: les rôles de président, de secrétaire, de participant, d'observateur.

B) ROLE DE PRODUCTEUR (TRAVAILLEUR)

POUR COMPRENDRE L'ECONOMIQUE

- Au premier coup d'oeil, la science économique peut apparaître comme quelque chose de compliqué.

- D'un autre côté, c'est un sujet passablement courant dont il est question tous les jours, à la radio, à la télévision et dans les journaux.

- Parce que c'est une chose proche de la vie de tous les jours, il ne faudrait pas se laisser rebuter par des termes un peu inhabituels et se décider à aller voir en quoi consiste l'économique.

- Ce programme veut faire l'analyse des principaux problèmes économiques; on y verra pourquoi les prix et le coût de la vie montent; on y parlera de chômage et d'un problème actuel, l'inflation.

- On s'attardera également à l'étude des monnaies et des banques, à comprendre le commerce international et le problème monétaire mondial.

- On terminera finalement par un tour d'horizon de deux réalités assez proches de nous: l'économie du Canada et l'économie du Québec.

UNE SOCIETE EN CHANGEMENT

- La société québécoise actuelle connaît une série de transformations en profondeur qui dépassent tout ce qui a pu se produire auparavant dans les domaines de la religion, de la famille, du travail, du loisir. . .

- Les individus peuvent adopter différentes attitudes devant ces changements: tout refuser ou tout accepter. . . L'une ou l'autre attitude n'apparaît pas souhaitable.

- Dans "une société en changement", les individus seront appelés à discuter de leurs positions devant les phénomènes sociaux et leurs conséquences. . . Cette contribution des participants sera constamment sollicitée pour tenter de voir ce qui se passe concrètement dans le Québec d'aujourd'hui.

- Par après, au cours de discussions en groupe, on tentera de prendre un peu de recul face à ces changements sociaux de façon à les mieux situer dans leur contexte et à pouvoir adopter une attitude plus objective face à leurs manifestations.

C) ROLE DE CONSOMMATEUR

COMMENT JOINDRE LES DEUX BOUTS (pour mieux vivre avec son salaire)

- Gagner de l'argent est une chose; le dépenser en est une autre.

- Ce cours veut donner aux gens non pas des recettes pour fabriquer un budget, mais plutôt des notions qui leur permettront de situer les différentes dépenses à leur juste place.

- Ce cours s'intéressera à certains phénomènes comme la production (ce qu'on gagne) et la consommation (ce qu'on dépense); on y touchera les aspects de la consommation que sont le crédit, les contrats, les prêts, la publicité.

- On y parlera de l'achat de vêtements, de nourriture, de voiture, de maison.

- On s'intéressera également aux principales lois qui protègent le consommateur et aux associations qui lui permettent de faire entendre ses suggestions et ses besoins.

COUTURE ET HABILLEMENT

- Ce cours ne vise pas seulement à montrer comment coudre. Cet aspect technique demeure, mais on veut aussi permettre à l'adulte de développer son goût, de connaître sa personnalité et de choisir en fonction d'elle, tissus, couleurs et modèles.

- Egalement, le fait de savoir coudre se présente comme un élément d'économie important.

- Ce programme comprend deux (2) séries de trente (30) heures chacune.

ALIMENTATION

- Ce programme n'est pas destiné uniquement à apprendre un nombre impressionnant de recettes.

- Il veut permettre une économie de temps; on y parle de l'organisation et de la rationalisation du travail dans une cuisine; il vise également une économie d'argent: on y montre comment apprêter des repas appétissants mais économiques, comment bien apprêter des restes.

- Un des éléments importants consiste à donner les principes d'une alimentation variée et équilibrée.

- Ce programme comprend deux (2) séries de trente (30) heures chacune.

INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES

- Ce programme d'arts plastiques fait appel à différents moyens d'expression (graphisme, peinture, gravure et impression, sculpture) pour permettre à l'adulte de se familiariser avec des matériaux de tout ordre et d'apprendre à les exploiter harmonieusement.

- Ce programme ne vise pas à former des professionnels de l'art; il veut plutôt familiariser une certaine pratique de l'art et de ses techniques, et initier à quelques notions artistiques.

- Egalement, "Initiation aux Arts plastiques" entend développer chez les adultes le goût du beau et leur permettre la pleine expression de leur créativité. Cet éveil du sens de l'esthétique sera continuellement axé vers l'embellissement de leur milieu familial ou social, vers l'intégration de l'art dans la vie de tous les jours.

BRICOLAGE PRATIQUE

- Les hommes viennent rarement aux cours d'éducation populaire. Le "bricolage", en plus d'être intéressant à plus d'un point de vue, peut s'avérer un excellent moyen de fournir aux hommes des informations sur tout ce qui se passe en éducation populaire.

- Le "bricolage" s'adresse au bricoleur averti comme à celui qui ne possède que des connaissances élémentaires en ce domaine.

- Ce programme veut d'abord faire le point sur différents outils et présenter certaines techniques qui permettent de s'en servir de façon plus efficace.

- Par la suite, on passe à différentes applications concrètes où l'ingéniosité de l'adulte et certains trucs du moniteur permettent d'apprendre à se débrouiller dans une foule de domaines pratiques.

INITIATION A LA DECORATION INTERIEURE

- On a souvent l'impression que la décoration intérieure, c'est pour les gens qui ont de l'argent à jeter par les fenêtres. Décoration intérieure est souvent synonyme de meubles de style, de dépenses très élevées. . . Ce n'est pas là l'esprit de ce programme.

- Ce programme veut donner des principes de base en décoration, insister sur l'agencement d'un mobilier en fonction de son budget et donner un aperçu des divers matériaux utilisés en décoration.

- La suite du programme adopte une allure très pratique: on y passe en revue chacune des pièces de la maison dessinées à l'échelle (cuisine; entrée; salon; chambre à coucher; salle de bains) et on tente de les rendre plus jolies, plus habitables.

- Des notions sur les accessoires décoratifs, sur les tentures et les tissus d'ameublement font également partie de ce programme.

- Un dernier sujet optionnel peut consister, au choix des étudiants, dans la décoration d'un sous-sol ou d'un chalet, dans l'histoire des styles ou dans la visite d'une exposition.

D) ROLE DE PERE, MERE

COMMENT REUSSIR AVEC VOS ENFANTS

- L'enfance est une étape importante et décisive. Les enfants ont différentes réactions qui laissent parfois les parents désemparés: les "non"; les "pourquoi"; le "suçage du pouce"; les premières découvertes de la sexualité.

- Devant ces problèmes, les parents se demandent souvent quoi faire? Ce programme veut rendre les parents capables de favoriser la croissance de leur enfant.

- Pour décrire le développement de l'enfant, on invite les adultes à faire l'observation directe de l'enfant, de ses gestes, de ses réactions; on les aide ensuite à reconnaître et à identifier ces observations à l'aide d'éléments empruntés à la psychologie.

- Les principales questions traitées dans ce programme veulent aider les parents à aider leurs enfants; elles veulent permettre aux parents de développer chez l'enfant la confiance en lui-même, de l'aider à apprendre à parler, d'améliorer son jugement, de comprendre la signification et l'importance du jeu chez l'enfant.

- Ce programme concerne l'enfant de 0 à 12 ans; chacune des phases du développement de l'enfant est illustrée au moyen d'études de cas que les adultes sont appelés à étudier, à commenter et sur lesquelles ils peuvent échanger leurs expériences.

POUR COMPRENDRE VOS ADOLESCENTS

- L'adolescent est un être qui vit une série de changements brusques et rapides. Parce que rapides, ils échappent souvent à l'attention des parents qui se sentent un peu perdus, ou dépassés par ces phénomènes..

- La maturation ou le développement physique, psychologique et sexuel de l'adolescent sont des thèmes abordés au cours des discussions.

- Il sera également question des relations de l'adolescent avec sa famille, avec sa "gang", avec son amie.

- On abordera finalement des sujets tels que les difficultés scolaires des adolescents, le problème de leur orientation et leurs attitudes face à la religion, la drogue et la délinquance.

E) ROLE D'EPOUX, D'EPOUSE

VIVRE A DEUX

- Un couple, un homme et une femme, deux personnalités qui sont appelées à vivre ensemble pendant bon nombre d'années et qui veulent être le plus heureux possible.

- Il sera ici question de l'évolution du couple, de certains problèmes fréquemment rencontrés et des possibilités d'harmonisation.

- On y parlera de formation du couple, du dialogue, de certains conflits inévitables et d'autres évitables, du rôle de la sexualité et de la fécondité, des relations du couple avec la société.

- Chaque question sera illustrée au moyen de cas (étude de cas) que les adultes seront appelés à discuter.

- Même si la chose n'est pas nécessaire, il serait bon que le mari et l'épouse assistent ensemble au cours pour s'informer, discuter et progresser ensemble.

COMPLEMENTARITÉ DE LA PROGRAMMATION EN EDUCATION POPULAIRE:

La programmation proposée en éducation populaire s'oriente nettement vers des objectifs éducatifs de complémentarité et de continuité. Ces visées veulent avant tout permettre à l'adulte de pouvoir passer d'un programme à un autre sans être perdu, tout en assurant une gradation au niveau de ses sources d'information.

A titre d'exemple à l'appui de cette complémentarité, l'on peut mentionner les programmes de "Vivre à deux", de "Comment réussir avec vos enfants" et de "Pour comprendre vos adolescents" dont les rapprochements sont des plus évidents; l'on ne peut également nier les incidences de Couture et Habillement", d'"Alimentation", d'"Initiation à la décoration intérieure, de "Bricolage pratique" sur les questions budgétaires, incidences qui peuvent développer des motivations pour des programmes comme "Comment joindre les deux bouts" et "Pour comprendre l'économique"; les programmes en psychologie de l'enfant et de l'adolescent peuvent pour leur part éveiller des intérêts pour "Qu'est-ce qui se passe en éducation"; la discussion des principaux phénomènes sociaux dans "Une société en changement" peut amener les adultes à vouloir mieux situer le rôle du "Citoyen face au pouvoir" et par la suite, à vouloir faire l'expérience des moyens d'action proposés par "Le travail en groupe". . .

Ce ne sont évidemment là que des exemples dont le seul but est de sensibiliser aux multiples possibilités de gradation, de continuité et de complémentarité qui se retrouvent dans l'actuelle programmation en éducation populaire.

Finalement, il serait bon que tous les professeurs d'un programme donné aient au moins entendu parler des autres programmes en éducation populaire et puissent, à l'occasion, fournir des informations sur leur contenu.

4) METHODOLOGIE GENERALE DES SESSIONS D'EDUCATION POPULAIRE

Les programmes d'éducation populaire ont été élaborés dans le but d'aider les adultes à trouver certaines réponses à des problèmes qu'ils sont fréquemment appelés à rencontrer dans leur vie de tous les jours. Pour que ces éléments de solutions soient les plus concrets possible, pour qu'ils "collent" vraiment à la réalité de chaque individu et au contexte dans lequel il vit, il est de première importance que l'adulte ait la possibilité, au sein de chacun des cours, d'apporter une dimension personnelle, celle de ses propres expériences.

Les adultes inscrits en éducation populaire n'ont pas nécessairement un bagage académique très imposant. Par ailleurs, la plupart d'entre eux possèdent une expérience acquise "à la dure" qui peut souvent tenir lieu de plusieurs années passées sur les bancs d'école. Il serait absolument faux de ne pas tenir compte de ces expériences et de donner des informations comme si elles devaient rencontrer un terrain vierge. A partir de ces expériences réalisées dans des domaines variés, il ne manque souvent aux adultes qu'un certain nombre de données théoriques qui leur permettraient d'analyser leur situation vécue, de la mieux comprendre, de la situer dans une perspective globale: la méthodologie préconisée en éducation populaire, (et la plus souhaitable, semble-t-il!) devrait être celle qui permettrait aux adultes de faire la synthèse de leurs propres expériences. . .

En ce sens, plusieurs modalités peuvent être envisagées. Une des plus simples consisterait à communiquer aux adultes le thème du cours, de façon générale ou au moyen de cas concrets, et de les amener, par la dis-

cussion en groupe, à faire part de leurs expériences sur le sujet, à les confronter avec celles des autres, à situer ces connaissances empiriques à l'aide de certaines notions théoriques ou d'une synthèse du professeur, lorsque le besoin s'en fera sentir.

5) NOTES METHODOLOGIQUES POUR CE GUIDE DE PROMOTION DE L'EDUCATION POPULAIRE

Différentes modalités peuvent être envisagées pour réaliser la promotion de l'éducation populaire. Voici dont un certain nombre de suggestions en ce sens:

A) DIX (10) RENCONTRES DE TROIS (3) HEURES OU QUINZE (15) RENCONTRES DE DEUX (2) HEURES

Ce guide est d'abord conçu pour alimenter une séance ou rencontre de deux (2) à trois (3) heures. Les séances ou rencontres peuvent se tenir dans la même municipalité pour dix (10) ou quinze (15) groupes différents, ou bien chacune de ces séances peut être organisée dans dix (10) ou quinze (15) localités différentes; tout dépend de la grandeur du territoire et de la dimension des municipalités.

Le contenu de ces séances consisterait surtout à commenter la description des programmes présentés dans ce guide tout en permettant évidemment aux personnes présentes de poser des questions.

B) CONFERENCES A DES ASSOCIATIONS

A partir de ce guide, il est également possible d'accepter (ou de provoquer) l'invitation de certaines associations qui s'intéressent à ces problèmes et qui désireraient connaître le contenu des programmes d'éducation populaire. Il est possible également, à la demande spécifique d'un groupement ou association, de commenter le contenu d'un programme en particulier.

C) DISCUSSIONS AVEC DES GROUPES

Au lieu de fonctionner avec des associations déjà constituées, on peut convoquer des réunions plutôt non formelles avec des groupes de parents ou des groupes d'époux d'une localité et choisir de discuter avec eux de leurs problèmes et des informations qui pourraient les intéresser.

D) SESSIONS D'INFORMATION A PARTIR DES ROLES SOCIAUX

Il est également possible de tenir un certain nombre de sessions d'informations à partir des cinq (5) rôles sociaux de l'individu et des programmes d'éducation populaire qui se greffent à chacun de ces rôles. On pourrait ainsi axer la promotion vers des groupes de travailleurs, des groupes de citoyens, de parents, d'époux ou de consommateurs.

E) UTILISATION DES PROGRAMMES DEJA EN MARCHE

A cause de leur ancienneté ou de la plus grande publicité faite en ce sens, certains programmes (arts domestiques) se sont acquis une popularité qui ne se dément pas. Il est possible d'utiliser quelques minutes avant, à la fin ou après ces sessions, pour faire la promotion des autres programmes d'éducation populaire.

F) UTILISATION DES MOYENS D'INFORMATIONS

Ce guide de promotion peut également servir à lancer une campagne publicitaire par le truchement de la radio, de la presse ou de la télévision.

Un dernier point à souligner consiste dans la méthodologie qui devrait être utilisée à l'occasion de cette promotion de l'éducation populaire. A chaque fois que la formule utilisée pourrait s'y prêter, il serait souhaitable d'engager la discussion avec les adultes en vue de leur permettre d'identifier leurs vrais besoins et de les aider à discerner les motivations qui les feront ou non s'inscrire à une session d'éducation populaire, plutôt que tout axer sur le plus grand nombre possible d'inscriptions.

E D U Q 8270284b

Le programme "éducation populaire" dans les commissions scolaires régionales

Yvon Laviolette
SEP - DGEA
26 mars 1976

E D U Q 8270284b

Le programme "éducation populaire" dans les commissions scolaires régionales

/31

Yvon Laviolette
SEP - DGEA
26 mars 1976

TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	1
A - Objectifs	1
A.1 Objectifs poursuivis par la Direction générale de l'éducation des adultes	1
A.1.1 Objectifs poursuivis par les commissions scolaires régionales en éducation populaire	3
A.2 Objectifs atteints par la DGEA en éducation populaire	4
A.2.1 Objectifs atteints par les commissions scolaires en éducation populaire	4
B - Clientèle	5
B.1 Clientèle visée	5
B.2 Clientèles atteintes	6
C - Ressources utilisées et modalités d'opérations . . .	8
C.1 Infrastructure administrative ou modèle de gestion	9
C.2 Budget alloué à l'éducation populaire	12
C.3 Programmation offerte	14
D - Principaux problèmes	16
E - Développement visé	18
ANNEXE I - Concentration des étudiants dans les programmes de la DGEA	20
ANNEXE II - Concentration des étudiants dans les programmes-maison	21

Introduction

Le présent texte constitue en grande partie un résumé du rapport "Evaluation au niveau provincial du programme éducation populaire dans les commissions scolaires régionales". Cependant, certains éléments nouveaux y ont été ajoutés. Pour plus d'information, le lecteur peut référer au rapport précédemment cité.

Sous-programme d'éducation populaire dans les CSR

A) Objectifs

A.1 Objectifs poursuivis par la Direction générale de l'éducation des adultes

Les objectifs de la formation socioculturelle ou de l'éducation populaire se définissent par rapport à des situations-problèmes que vivent les individus et se résument en trois mots: information, adaptation et participation.

1. Information: l'éducation populaire vise à fournir aux individus les informations nécessaires à la compréhension des structures sociales dans lesquelles ils vivent et des événements sociaux qu'ils subissent: fonctionnement d'un état ou d'un syndicat, budget familial, psychologie des enfants, etc.

2. Adaptation: sous ce thème, l'éducation populaire propose une discussion des principaux changements sociaux et une évaluation objective des principales situations de changement. Bref, on cherche à fournir aux adultes un instrument apte à orienter qualitativement le changement social.

3. Participation: l'éducation populaire propose enfin aux adultes de s'organiser entre eux pour régler certains de leurs problèmes, que ce soit à la maison, dans leur village, dans leur commission scolaire ou à leur travail. On vise ainsi à faire participer les adultes aux choix sociaux de leur collectivité*.

---

* Guide pour la promotion des cours en éducation populaire, service d'éducation populaire, 1969-70.

On ne vise donc pas une récupération scolaire en français, mathématiques ou anglais ni l'octroi de diplômes qui accorderaient immédiatement une promotion au travail.

En résumé, l'éducation populaire essaie d'apporter des éléments de solution aux problèmes que rencontrent les adultes lorsque appelés à jouer leurs rôles sociaux: citoyen, producteur, consommateur, père - mère ou époux - épouse.

Postulats soutenant les objectifs de l'éducation populaire*

1. "Dans une société démocratique, l'ETAT doit favoriser au maximum la participation de la population au développement et à la bonne marche de la société. Il doit créer les conditions qui permettront aux adultes d'être informés et de se grouper afin de s'assurer la participation des citoyens".

2. "Les changements incessants dans tous les domaines de l'activité humaine tendent à faire de chaque individu un être virtuellement inadapté. L'ETAT doit donc développer des activités de formation pour rendre les adultes capables de prendre le contrôle des changements qui affectent leur milieu".

3. "Les adultes vivent quotidiennement dans un tissu de relations qui conditionnent leur épanouissement. De la qualité de ces relations dépend la qualité de vie du milieu. L'ETAT doit offrir des apprentissages qui permettront aux adultes d'être plus aptes dans la communication".

---

* Arseneau, Conan et Denis, Laurent - "L'éducation populaire à la DGEA", secteur de l'éducation populaire du SOE, 1975 - 01 - 09.

A.1.1 Objectifs poursuivis par les commissions scolaires régionales en éducation populaire.

L'objectif principal d'une commission scolaire en éducation populaire semble être de répondre de façon satisfaisante au plus grand nombre de demandes provenant du milieu. Il pourra alors s'agir d'un besoin collectif essentiel comme d'une vogue passagère engendrée par la publicité.

Le mode de financement de l'éducation populaire explique en partie cette situation. On doit en effet noter qu'un des deux critères appliqués par la DGEA lors de l'octroi des enveloppes globales aux commissions scolaires, c'est le volume des activités des trois dernières années. Par conséquent, une CSR qui veut obtenir un budget accru pour l'éducation populaire aura tendance à mettre sur pied le plus grand nombre d'activités possible, sans trop se soucier de savoir si elles cadrent avec l'orientation provinciale de ce type de formation.

Les objectifs demeurent donc très contextuels: un cours sur le logement répond évidemment à des besoins en ce domaine et s'adresse tout aussi évidemment à une clientèle de locataires.

A.2 Objectifs atteints par la DGEA en éducation populaire

Les objectifs de la Direction générale en éducation populaire pouvaient être atteints dans la mesure où ils étaient endossés par les commissions scolaires. On doit se souvenir que la Direction générale de l'éducation des adultes n'intervient pas directement auprès des étudiants adultes mais bien auprès des commissions scolaires.

On fait l'hypothèse qu'une commission scolaire, en agissant au gré des circonstances, peut à l'occasion satisfaire les objectifs provinciaux de l'éducation populaire mais peut tout aussi bien passer complètement à côté de ces objectifs. Il y aurait lieu de vérifier plus rigoureusement cette hypothèse.

A.2.1 Objectifs atteints par les commissions scolaires en éducation populaire.

Si l'objectif des commissions scolaires en éducation populaire est de répondre de façon satisfaisante au plus grand nombre de demandes, qu'en est-il dans les faits ? Pour ce qui est de répondre au plus grand nombre de demandes, il ne semble pas y avoir de doute à ce sujet. Quant à y répondre de façon satisfaisante, plusieurs commissions scolaires procèdent à des évaluations de la satisfaction des étudiants face aux programmes offerts. Nous ne possédons pas toutefois les informations nécessaires pour nous prononcer sur la valeur des moyens d'évaluation utilisés.

Pref, un des deux objectifs des commissions scolaires en éducation populaire serait atteint alors que, pour l'autre, nous ne pouvons rien avancer vu le manque de données.

B) Clientèle

B.1 Clientèle visée

Il n'y a pas de clientèle spécifiquement visée en éducation populaire comme c'est le cas par exemple pour le programme Multi-Média. La Direction générale de l'éducation des adultes n'a jamais donné aucune instruction aux commissions scolaires pour qu'elles s'adressent à une clientèle plutôt qu'à une autre. A cet égard, il est significatif de constater que la variable "provenance socio-économique des inscrits" n'a pas été retenue sur les formules d'inscription DMC 1-5. Or, comme les statistiques que nous possédons à la Direction proviennent du traitement de ces formules, nous ne pouvons rien affirmer sur cette provenance socio-économique des adultes inscrits en éducation populaire. Nous faisons toutefois l'hypothèse que cette clientèle se situe principalement dans les strates moyennes - la scolarité moyenne des inscrits étant de 10,26 ans, cela nous fournit un indice -.

P.2 Clientèles atteintes

Pour ce qui est des clientèles atteintes, les rapports statistiques de la Direction générale de l'éducation des adultes nous fournissent certaines caractéristiques sur celles-ci - caractéristiques obtenues grâce au traitement des formules DMC 1-5 -.

Caractéristiques*

1. 86,987 des inscriptions reviennent aux femmes contre 13,027 aux hommes.

2. 73,537 des inscrits sont mariés alors que 26,027 sont célibataires.

3. 92,477 des inscrits sont de langue maternelle française, 5,927 de langue maternelle anglaise et 1,177 d'une autre langue maternelle.

4. La moyenne d'âge des inscrits est de 33 ans.

5. La scolarité moyenne se situe à 10,26 ans.

6. Le nombre moyen d'élèves par classe se chiffre à 18,53.

7. On relève un taux moyen d'abandon de 14,597.

* "Rapport statistique 1973-74" et "Données brutes sur la clientèle de l'éducation des adultes 1974-75" DGEA, Service de gestion.

Evolution quantitative de la clientèle en éducation populaire depuis 1970-71 en prenant comme base de calcul le nombre des inscrits-matière - l'individu est alors compilé à chacune de ses inscriptions dans un type de formation -*

Années	Inscriptions en socioculturel
1970-71	84 478
1971-72	108 895
1972-73	135 950
1973-74	143 772
1974-75	148 186

On constate donc qu'il y a eu une augmentation de 76,6% dans le nombre des inscrits-matière entre 1970-71 et 1974-75. De plus, en 1973-74, le total des inscrits-matière en formation socioculturelle représentait 42,6% du grand total des inscrits-matière pour tous les types de formation. Depuis 1973-74, il se produit sinon une stabilisation de la clientèle, du moins un ralentissement pour ce qui est des cours entièrement ou partiellement financés par la Direction. Quant aux cours autofinancés, il semble toujours y avoir augmentation mais les statistiques que nous possédons sont trop incomplètes pour nous permettre de l'affir-

* "Rapport statistique 1973-74" et "Données brutes sur la clientèle de l'éducation des adultes 1974-75" DGEA, Service de gestion.

mer - les commissions scolaires ne sont pas tenues de fournir des statistiques sur les cours autofinancés; certaines le font et d'autres pas -.

C) Ressources utilisées et modalités d'opérations

On peut distinguer trois types différents de ressources mises en place pour opérationaliser la formation socioculturelle.

C.1 Infrastructure administrative

C.2 Budget alloué

C.3 Programmation offerte

C.1 Infrastructure administrative ou modèle de gestion

Eléments de l'organigramme de la Direction générale de l'éducation des adultes pertinents à notre propos.

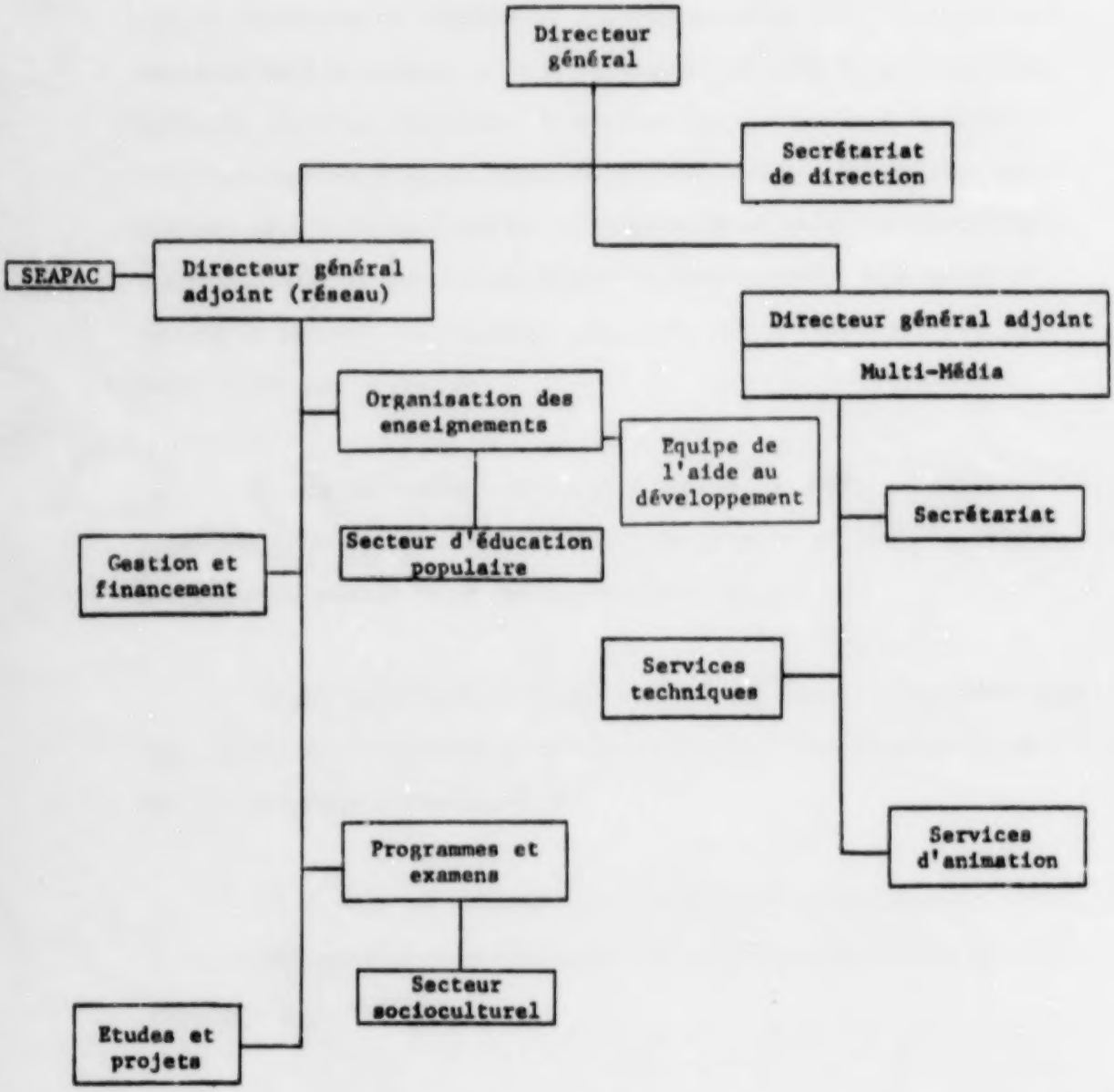

Chacun des quatre services de la Direction générale réseau possède en principe une branche socioculturelle au même titre qu'une branche formation générale et une autre formation professionnelle. En pratique, seuls deux services ont formellement un secteur socioculturel, soit le Service de l'organisation des enseignements (SOE) et le Service des programmes et examens (SPEX). Au Service de gestion et financement (SGF), il n'y a pas de porteur de dossier, que ce soit pour la formation socioculturelle ou la formation professionnelle d'ailleurs. Les demandes sont traitées à mesure qu'elles arrivent selon les disponibilités de chacun. Au Service des études et projets (SEP), bien qu'il n'y ait pas de secteur socioculturel comme tel, il y a toujours à tout le moins un porteur de dossier.

La logique administrative à la base de ce modèle de gestion postulait à la fois une spécialisation des services et une interdépendance opérationnelle entre les différents services.

Ainsi, le Service de l'organisation des enseignements (SOE) doit être chargé de l'organisation de tous les types d'enseignement, y compris la formation socioculturelle.

Le Service des programmes et examens, de par son mandat, assure la construction et la modification des programmes et examens de tous les types de formation.

Le Service de gestion et financement (SGF) est responsable de l'administration et de la gestion des sommes engagées par la Direction dans les différentes formations.

Le Service des études et projets assume quant à lui les dimensions recherche et évaluation nécessaires pour toutes les formations.

Services offerts au milieu par les diverses instances de la Direction générale de l'éducation des adultes en liaison avec l'éducation populaire.

1. Service de l'organisation des enseignements: consultation lorsque les CSR en font la demande. Organisation d'une rencontre annuelle de synthèse et d'orientation des porteurs du dossier "éducation populaire" dans les commissions scolaires. Via l'Equipe de l'aide au développement, le SOE offre également des services d'animation et de perfectionnement des formateurs dans le cadre du projet de développement pédagogique.

2. Service des programmes et examens: support technique et services de consultation lorsque les CSR construisent ou modifient des programmes. Perfectionnement offert aux formateurs du socioculturel dans les commissions scolaires grâce à un budget du SPEX.

3. Services d'aide personnelle et d'animation communautaire (relevant du Directeur général adjoint): services d'animation à cause du volet "animation communautaire" de leur mandat.

4. Programme Multi-Média: services d'animation en général, de consultation et de conscientisation des adultes.

Notons en terminant sur la ressource "Infrastructure administrative" qu'un tel modèle de gestion nécessite une coopération et une coordination interservices assez considérables pour fonctionner harmonieusement.

C.2 Budget alloué à l'éducation populaire

Depuis 1974-75, le ministère de l'Education accorde à la DGEA une enveloppe globale pour les formations générale à temps partiel et socioculturelle. En 1975-76, le montant total demandé par la DGEA s'éleva à $ 11 720 572. De ce montant, on doit déduire $ 418 000. pour les cours de langues et $ 140 000. pour les frais de voyage aux enseignants, ce qui ramène le tout à $ 11 161 572. Au coût de $ 20.92 par heure/groupe de formation, la Direction générale de l'éducation des adultes peut finalement compter sur 533 537 heures/groupe de formation.

La subdivision technique à laquelle a procédé la Direction pour effectuer sa demande s'est établie comme suit:

Formation générale à temps partiel:	304 116 h/g ou	$ 6 362 106.
Formation socioculturelle :	229 420 h/g ou	$ 4 799 466
TOTAL	533 537 h/g ou	$11 161 572*

* Enveloppe globale 1975-76 pour les formations générale à temps partiel et socioculturelle, SGF - DGEA, 75 06 03.

Si l'on se fiait à cette répartition, la formation générale à temps partiel devrait recevoir 57% du montant de l'enveloppe globale et l'éducation populaire 43%. Dans les faits toutefois, ces pourcentages ne correspondent pas nécessairement à la réalité. Les commissions scolaires ne sont même pas au courant de ce calcul; elles reçoivent une enveloppe globale de la DGEA et, en autant qu'elles se conforment aux normes administratives, elles peuvent dépenser l'argent reçu dans un type de formation plutôt que dans un autre. Il n'y a plus de priorité accordée à la formation générale à temps partiel, comme ce fut le cas jusqu'à 1974-75. Les CSR ne reçoivent donc plus d'instructions à ce sujet.

En conséquence, nous ne pouvons pas à l'heure actuelle savoir quel montant va être effectivement dépensé en 1975-76 pour l'éducation populaire. Ce sera après la réception des états financiers des commissions scolaires en juin et juillet 1976 que nous saurons de façon précise ce qui s'est passé réellement. Nous formulons l'hypothèse que le montant affecté à l'éducation populaire va être supérieur à celui affecté à la formation générale à temps partiel.

Quoi qu'il en soit, on peut sérieusement supposer qu'en 1975-76, un montant situé entre cinq et six millions va être dépensé en éducation populaire.

Pour clôturer cette partie, il est important de préciser qu'avec $ 11 161 572., on finance en 1975-76 un total de 533 537 heures/groupe de formation alors qu'en 1974-75, avec $ 9 717 569., on en finançait 555 925. La hausse des coûts liée à l'inflation a fait que l'heure/groupe de formation est passée de $ 17.48 à $ 20.92. Il y a donc une diminution absolue de 22 288 heures/groupe - ou de 4% en termes de pourcentages -, dans l'enveloppe globale 1975-76 par rapport à celle de 1974-75 et ce malgré l'augmentation absolue en dollars.

C.3 Programmation offerte

Pour ce qui est des ressources utilisées, on peut enfin mentionner l'éventail des programmes offerts par la Direction générale de l'éducation des adultes aux commissions scolaires régionales.

Liste des programmes en 1974-75 offerts par la Direction générale de l'éducation des adultes.

1. Alimentation I
2. Alimentation II
3. Bricolage pratique
4. Comment joindre les deux bouts
5. Comment réussir avec vos enfants
6. Couture et habillement I
7. Couture et habillement II
8. Guide pour la promotion des cours

9. Initiation à la décoration intérieure
10. Initiation aux arts plastiques I
11. Initiation aux arts plastiques II
12. Le citoyen face au pouvoir
13. Pour comprendre l'économique
14. Pour comprendre vos adolescents
15. Qu'est-ce qui se passe en éducation
16. Travail en groupe
17. Une société en changement
18. Vivre à deux
19. Cours d'information en déficience mentale
20. Est-ce ainsi que les femmes vivent ?
21. Relations humaines
22. Logement

Exception faite des trois derniers programmes figurant sur cette liste, les autres furent construits entre 1968 et 1970 par le Service d'éducation populaire. Quelques-uns de ces programmes, comme "couture et habillement I et II", "alimentation I et II", "pour comprendre l'économique" sont en train d'être modifiés alors qu'un programme comme "cours d'information en déficience mentale" a déjà été transformé.

Notons que la construction de nouveaux programmes et la modification d'anciens sont maintenant assurées par le secteur socioculturel du Service des programmes et examens de la DGEA. Toutefois, depuis un

certain temps, la Direction invite les commissions scolaires à participer au processus, ce qu'elles font de plus en plus.

Parallèlement aux vingt-deux programmes proposés par la DGEA, il en existe cinquante-cinq construits par les commissions scolaires, communément appelés programmes-maison. Cependant sur les 148 186 inscrits-matière en éducation populaire pour 1974-75, 129 918 se retrouvent dans les programmes offerts par la DGEA, soit 87,2% du total. Pour ce qui est des programmes-maison, 18 268 s'y inscrirent, soit 12,3% du total*.

D) Principaux problèmes

Comme principaux problèmes, on pourrait d'abord relever cet écart entre les objectifs poursuivis au niveau provincial et ceux poursuivis au niveau local. Comme problème parallèle au premier, on peut mentionner le manque d'implication de la DGEA pour actualiser sa propre orientation.

La préparation pédagogique des formateurs du socioculturel devrait être repensée pour que l'orientation provinciale soit effectivement véhiculée dans le milieu. - On doit se souvenir que les objectifs

---

* "Données brutes sur la clientèle de l'éducation des adultes 1974-75", 12 mars 1976, DGEA, Service de gestion.

de l'éducation populaire se différencient sensiblement de ceux d'un autre type de formation et nécessitent par conséquent un autre type de préparation -.

La forte concentration des étudiants dans les programmes d'habiletés manuelles constitue un problème dans la mesure où ces programmes favorisent moins l'atteinte des objectifs de l'éducation populaire, ce qui n'a pas encore été démontré.

En termes strictement monétaires, la hausse des coûts d'opération constitue un problème assez sérieux du fait que, même avec une augmentation de 15% dans le budget 1975-76 par rapport au budget 1974-75, il y a néanmoins une diminution de 4% dans le volume des activités, i.e. les heures/groupe de formation financées.

Toutefois, le problème principal demeure celui de la coordination des diverses interventions en éducation populaire. Nous avons mentionné précédemment que "la logique administrative à la base du modèle de gestion actuel postulait à la fois une spécialisation des services et une interdépendance opérationnelle entre les différents services". En d'autres termes, cela signifiait une grande collaboration entre les porteurs du dossier "éducation populaire dans les CSR" dans les différents services de la DGEA. Or, sans mécanisme de coordination, la concertation indispensable ne s'est pas réalisée. On offre beaucoup de services au milieu mais ils ne sont pas définis de façon formelle et se recoupent entre eux. Il en découle une mauvaise utilisation des ressources disponibles.

Quant à la collaboration entre le sous-programme "éducation populaire dans les CSR" et les sous-programmes connexes comme Multi-Média, SEAPAC, etc., elle n'existe simplement pas.

Finalement, en termes d'instrumentation, on ne possède pas les outils nécessaires pour identifier et mesurer les besoins réels d'une collectivité. Il devrait y avoir une grille à laquelle on pourrait soumettre les programmes et les cours en éducation populaire - grille dont les indicateurs proviendraient de l'orientation générale de ce type de formation -. Par voie de conséquence, on ne peut répondre à certains besoins exprimés et à tous ceux qui ne sont pas exprimés.

E) Développement visé

A sa réunion du 24 janvier 1976, le Comité de Régie en arriva à la proposition suivante:

"La DGEA se donne comme objectif ferme et prendra les moyens pour mettre en place d'ici le 1er juillet 1977 une structure unifiée de gestion du programme de formation du citoyen qui remplacera les quatre (4) structures autonomes existantes: SEAPAC, culture populaire, CVEP et Multi-Média, structure qui regroupera les services et activités actuels des quatre (4) éléments mentionnés précédemment qui seront jugés essentiels selon les orientations dudit programme".

Pour concrétiser cette proposition en ce qui a trait au sous-programme "éducation populaire dans les CSR", un comité a été créé pour évaluer la situation qui prévaut actuellement et faire les recommandations conséquentes. Les travaux de ce comité devrait débuter d'ici quelques semaines.

ANNEXE I

Tableau sur la concentration des étudiants en éducation populaire pour 1974/75* dans les programmes de la DGEA

PROGRAMMES	Nombre d'inscrits - matière	%
CATEGORIE I: PROGRAMMES D'HABILETES MANUELLES		
Couture et habillement I et II	34 067	26,221
Initiation aux arts plastiques I et II	18 473	14,218
Bricolage pratique	13 991	10,769
Alimentation I et II	13 744	10,578
Initiation à la décoration intérieure	7 604	5,852
	87 879	67,638
CATEGORIE II: PROGRAMMES À PORTEE SOCIALE		
Vivre à deux	5 961	4,588
Relations humaines	3 780	2,909
Comment réussir avec vos enfants	3 160	2,432
Qu'est-ce qui se passe en éducation ?	3 027	2,329
Est-ce ainsi que les femmes vivent ?	2 443	1,880
Société en changement	1 413	1,087
Citoyen face au pouvoir	1 360	1,047
Pour comprendre vos adolescents	1 281	0,986
Comment joindre les deux bouts	1 105	0,850
Logement	202	0,155
Pour comprendre l'économique	193	0,148
Déficience mentale	178	0,137
	24 103	17,446
CATEGORIE III: AUTRES		
Travail en groupe	10 011	7,702
Guide de promotion	7 925	6,098
	17 936	14,915
TOTAL DGEA	129 918	

* Données brutes sur la clientèle de l'éducation des adultes 1974/75, mars 1976, DGEA, Service de gestion (SOE 45 - 12/03/76), traitement de l'auteur.

ANNEXE II

Tableau sur la concentration des étudiants en éducation populaire pour 1974/75 dans les programmes-maison

PROGRAMMES	Nombre d'inscrits - matière	%
CATEGORIE I: PROGRAMMES D'HABILETES MANUELLES		
Tissage I et II	3 754	20,549
Mécanique automobile	2 594	14,199
Horticulture ornementale	151	0,826
Tricot au crochet	2 447	13,399
Sewing and clothing I (Amérindiens)	29	0,158
	8 975	49,129
CATEGORIE II: PROGRAMMES A PORTEE SOCIALE		
La loi et la vie courante	481	4,297
Famille d'aujourd'hui	1 692	9,262
Sexologie 151	30	0,164
Mon enfant face au renouveau à l'élémentaire	2 471	13,526
Préparation au mariage pour adolescents	434	2,375
Toxicomanie	30	0,164
Les coopératives, pourquoi ?	197	1,010
Psychologie du vieillissement	68	0,372
Sensibilisation à la vie familiale	210	1,149
Psychologie générale	158	0,864
Les individus et certains actes notariés	19	0,104
Relations d'aide	146	0,799
La québécoise d'aujourd'hui	204	1,116
Animation familiale	20	0,109
Eveil social des handicapés adultes	36	0,197

(suite)

PROGRAMMES	Nombre d'inscrits - matière	%
Parents uniques	88	0,481
Concertation de consommateurs	15	0,082
Questions municipales	68	0,372
Réinsertion sociale	100	0,547
Consultation dépannage	35	0,191
Nature, environnement, pollution	146	0,799
Commissaire, pour quoi faire ?	18	0,098
Préparation à la retraite	12	0,065
Age d'or et vie communautaire	19	0,104
Hygiène	30	0,164
Information populaire	20	0,109
Clinique d'intégration	14	0,076
Analyse du syndicalisme	30	0,164
Télévision communautaire	60	0,328
Prévention des maladies cardiaques	77	0,421
	7 232	39,588
CATEGORIE III: AUTRES		
Art dramatique	54	0,295
Solfège	185	1,012
Comment parler en public	152	0,832
L'art de vivre	166	0,908
Initiation à la musique	471	2,577
Personnalité féminine	63	0,344
Vie sexuelle	615	3,366
Apprentissage du français	85	0,465
Cours de préparation au mariage	28	0,153
Initiation au cinéma amateur	158	0,864
Les loisirs et vous	39	0,213
Initiation biblique	15	0,082
Evaluation et prospective	30	0,164
	2 061	11,282
GRAND TOTAL	18 268	99,9[illegible]

Note: Même tendance que sur le premier tableau mais nettement moins accentuée.